La planète n'y arrivera pas si on ne change pas de modèle !

La contribution de l'économie sociale et solidaire à l'heure de Rio + 20 : Une réponse aux challenges posés par la crise

Document d'orientation
des Rencontres du Mont-Blanc

Rédaction du document d'orientation des RMB 2011 - Comité scientifique :

Auteurs : Louis Favreau (Université du Québec en Outaouais), Mario Hébert (Fondaction), Gérard Boismenu (Université de Montréal), Jane Jenson (Université de Montréal) et Jacques Weber (CIRAD).

Membres consultés : Alain D'Iribarne (Maison des Sciences de l'Homme), Ed Mayo (Cooperatives UK), Ignacy Sachs (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), Assane Diop (ILO), Charlotte Hess (Syracuse University), Emilio de la Rovere (Federal University of Rio de Janeiro), Tulio Garcia (AQ'AB'AL'), Abdou Salam Fall (Fundamental Institute of Black Africa), Yasy Morales (Cokomal), Frédéric Sultan (Association Vecam), Jean Fabre (Consultant international), Hanada Manasori (Kumagaku University), Denison Jayasooria (Université de Malaisie).

Avec la contribution de : Isabel Tremblay-Dion et Marie-Claire Major (Université de Montréal), Claire Jeantet (Etudiante), Anne-Marie Wioland (RMB) et Hélène Croce (Euresa).

Introduction

Le Forum international des dirigeants de l'économie sociale, intitulé Les Rencontres du Mont-Blanc, franchit en cette fin 2011 deux étapes importantes.

Le renforcement de son association qui doit, plus encore qu'avant, s'élargir à des décideurs de l'économie sociale de tous les continents, toutes les activités, toutes les familles coopératives, mutualistes, associatives et des fondations.

Parallèlement, l'élaboration et la mise en discussion du présent document d'orientation dont la version finale sera adressée à tous les chefs d'Etat qui participeront au sommet de Rio 2012 sur le développement durable. Avec cette volonté de démontrer que l'économie sociale est une réponse aux crises mondiales de caractère autres : social, alimentaire, environnemental et climatique, comme économique et financier. Plus encore, qu'elle constitue un modèle innovant de développement soutenable et intégratif donc durable. Un modèle qui déjà «réussit» sur le terrain, d'un bout à l'autre du globe.

Les valeurs et champs d'intervention de l'économie sociale sont : une gouvernance démocratique, une propriété à la fois privée et collective, le social et la solidarité au cœur des projets, le respect de l'environnement. Elles sont autant de «règles», de «références» conduisant à une économie et, au-delà, à une mondialisation plus humaines.

Le présent document a été élaboré par un comité scientifique *(cf. liste des membres ci-contre)* puis soumis à d'autres chercheurs et universitaires et analysé, complété par les dirigeants de l'économie sociale membres du conseil d'administration de l'association des RMB. Les tables rondes, ateliers du forum des 9 et 12 novembre 2011 se tenant à Chamonix, vont permettre de l'enrichir. De nombreux projets et réalisations concrètes vont l'illustrer.

Adopté lors du forum, il fera ensuite l'objet d'une diffusion internationale afin de contribuer à positionner l'économie sociale comme un acteur majeur et incontournable de la nécessaire mutation de la mondialisation donc d'un développement raisonné et maîtrise respectueux des personnes et territoires.

Thierry Jeantet
Président

Jean-Philippe Poulnot
Vice-président

Nicole Alix
Secrétaire

Hugues Sibille
Trésorier

Gérald Larose,
Administrateur

Paul Ouellet
Administrateur

Patrick Peugeot
Administrateur

Alain Philippe
Administrateur

Dominique Thys
Administrateur

Arnaud Chneiweiss
Administrateur

SOMMAIRE

Avant-propos - Pour une économie au service de la société 7

I. S'interroger sur la nature de la crise : ce qui a changé ces trente dernières années 10

La crise actuelle et son modèle de développement : une grande crise, ni accidentelle, ni temporaire mais systémique 10

Les crises se télescopent : chronique d'un désastre annoncé 11
Ce qui a changé la donne depuis 20 ans et qui affecte directement Rio +20 11
La toile de fond des inégalités et de la fracture Nord-Sud 12
La crise alimentaire se conjugue aux autres crises 13
La planétarisation de la crise écologique 13
Sur quelles forces sociales compter ? 14
Si c'est le développement, quel développement ? 14
Les objectifs du millénaire pour le développement : l'ouverture à une redistribution de la richesse ? 14

La notion de développement durable et son intégration dans les institutions et les organisations internationales 15

II. L'économie sociale et solidaire, une force de proposition et d'interpellation 17

Le parcours de l'économie sociale dans le monde, au Nord et au Sud : une première approche dans une perspective internationale 17

Économie populaire, sociale et solidaire au Sud 18
L'économie informelle et l'économie populaire : des distinctions majeures 18
L'économie populaire : un creuset de l'économie sociale et solidaire 19
Des entreprises collectives actrices d'un autre développement 20
Le premier développement : un chaînon manquant 21
L'agriculture, l'épargne et le crédit, la forêt et la santé : les défis de base 21
L'économie sociale au Nord 21
L'histoire de l'économie sociale 23
L'ESS aujourd'hui : ses innovations, son impact sur les territoires, son ouverture aux enjeux de défense des écosystèmes 23
L'ESS : dépasser le modèle économique dominant 23

De quelques raisons de vouloir réinventer l'économie 24

Sortir du « fondamentalisme de marché » 24
Sortir de la privatisation de biens sociaux communs 24
Chercher par tous les moyens à sortir de cette crise globale 25

Une perspective : aller vers un *new deal* social, écologique et démocratique planétaire 25

III. Des pistes de sortie de crise ou comment dépasser le modèle économique dominant 27

Démocratiser l'économie 27
Repenser la solidarité et renouveler l'État social 28
Se mettre radicalement au vert 28
Construire un mouvement citoyen international 29
Intensifier la solidarité internationale Nord-Sud au bénéfice des territoires 29

Cinq chantiers et 20 propositions pour changer de modèle à l'heure de RIO + 20 31

Chantier n° 1 :
Démocratiser l'économie et favoriser sa territorialisation 31

Chantier n° 2 :
Promouvoir un mode de gouvernance partagée 32

Chantier n° 3 :
Offrir de nouveaux choix sociaux 32

Chantier n° 4 :
Mieux nourrir la planète et redéployer l'environnement 33

Chantier n° 5 :
Réorienter la mondialisation pour l'humaniser 33

Pour mettre en œuvre ces chantiers et réaliser ces propositions : faire mouvement par une action politique fédérative 33

Pour en savoir plus : quelques références utiles 34

Documentation internationale pertinente 35

Avant-propos
Pour une économie au service de la société

Comment réinventer l'économie, au Nord comme au Sud, et l'orienter vers un type de société qui entend respecter les équilibres écologiques et,en même temps, être porteuse de justice économique et sociale ? C'est la question centrale de ce document de travail à la veille de Rio 2012 : comment développer une économie plus démocratique, plus écologique et plus solidaire. Le document discute cette proposition en mettant de l'avant la contribution de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les initiatives de l'ESS, dans toutes ses familles d'entreprises et d'organisations collectives, que ce soit les coopératives, les mutuelles, associations ou fondations, se distinguent par plusieurs aspects tant au plan économique que social. Elles développent des structures de production solidaires : leur propriété est privée mais collective plutôt que fondée sur l'actionnariat, dont on connaît, en cas de cotation, la volatilité. Elles sont constituées de différentes organisations fédératives de représentation politique travaillant à faire mouvement (principe de l'intercoopération). Elles s'inscrivent dans l'économie de nos sociétés avec leur identité propre (concilier viabilité économique et justice sociale). Elles transforment de l'intérieur l'économie dominante du fait même qu'elles cohabitent activement avec les entreprises du secteur privé, qu'elles concurrencent au besoin, ainsi qu'avec celles du secteur public qu'elles côtoient. Elles forgent des alliances durables ou temporaires avec d'autres acteurs économiques et sociaux dans une perspective de développement économique et social soutenable. C'est ce qui permet de penser que l'ESS peut être très activement partie prenante à une stratégie de dépassement du modèle actuel de développement.

Depuis 20 ans, le paysage économique, écologique et social s'est profondément transformé sous le coup de grandes transitions économiques, politiques, sociales et environnementales planétaires, se traduisant par un durcissement du système capitaliste, au détriment des salariés et de l'environnement. Des réponses à ces transitions ont alors surgi : nous avons assisté à l'explosion d'initiatives économiques alternatives un peu partout dans le monde ; à la transformation des grandes organisations nées ou reconstituées dans l'après-guerre (mouvements syndicaux, mouvements des agriculteurs, mouvements coopératifs) ; à l'émergence de nouveaux réseaux ou de nouvelles organisations (ONG, mouvements de la consommation responsable, commerce équitable, réseaux de développement local, réseaux de finance solidaire et communautaire…). À cela s'ajoute la montée de l'internationalisation de l'action collective à travers l'expérience des Forums sociaux mondiaux et d'autres formes d'organisation qui sont encore à la recherche d'une représentation politique citoyenne transnationale répondant mieux aux nouveaux défis. Les Rencontres du Mont-Blanc (RMB), en tant que Forum international de dirigeants de l'économie sociale participent depuis 2004 de cette démarche générale de constituer de nouvelles voies de solutions planétaires. Dans ce nouveau contexte, il est devenu essentiel de penser que l'ESS d'aujourd'hui est mieux outillée pour participer au renouvellement et à la transformation des orientations et des stratégies de développement aux différentes échelles (nationale, continentale, internationale).

D'abord, de plus en plus d'organisations, de mouvements et d'institutions reconnaissent que la crise de 2008, prolongée par celle de 2011, et la montée en force du capitalisme boursier et financier qui l'a provoquée, font en sorte qu'il n'est presque plus possible de concilier un tant soit peu - comme dans la période des 30 glorieuses par exemple – l'économie dominante et un minimum d'équité. Il est également de plus en plus clair que l'on ne peut concilier cette économie dominante avec la survie de la planète, compte tenu des exigences de rentabilité financière et des

modèles de production « à sens unique ». Des dirigeants d'organisations coopératives et mutualistes, comme ceux de l'Alliance coopérative internationale (ACI), des dirigeants de plusieurs réseaux sectoriels comme le Réseau européen des coopératives de travail, des dirigeants d'organisations syndicales nationales et internationales, des experts de nombreuses institutions internationales (PNUE, PNUD, FAO, OMS, OIT, Unesco…), des entrepreneurs et des acteurs sociaux (syndicats, associations citoyennes), sans compter un nombre impressionnant de chercheurs en sciences économiques et sociales d'horizons très divers (universités, instituts de recherche indépendants…) soulignent tous à leur manière les limites et les aspects pernicieux de l'actuel modèle de développement. Ils se questionnent tous sur la transformation d'ensemble du modèle dominant de développement et non plus seulement sur l'un ou l'autre de ses aspects, prônant les vertus d'une pluralité constitutive des activités économiques et sociales.

C'est Felice Scalvini de l'Alliance coopérative internationale (ACI) qui résume bien une des dimensions importantes de la question : il faut « *revenir au développement d'une pluralité de formes entrepreneuriales car la prévalence d'une forme unique d'entreprise assèche les sources dont elle tirait sa propre subsistance, de la même manière que les monocultures épuisent les sols sur lesquels elles poussaient* » (Québec, 2010).
Il ressort généralement de ces écrits et témoignages, notamment de ceux qui sont issus de la réflexion économique de la mouvance de l'ESS, quatre idées maîtresses :

• Il faut se défaire de la pensée économique qui mise exclusivement sur une croissance économique et financière sans s'occuper de développement humain et sur la seule initiative privée pour réguler la société. Il en découle la nécessité d'investir dans la démocratisation et la socialisation de l'économie. Il faut déjà rééquilibrer les rapports de pouvoirs entre apporteurs de travail, de capitaux et aussi les utilisations de biens et services.

C'est le premier axe d'un projet de société convoqué par l'ESS, lequel mise d'une part sur l'intervention énergique des États et des institutions internationales pour de nouvelles régulations et, d'autre part, sur un vigoureux pôle économique d'entreprises sous contrôle démocratique permettant de se défaire de la pression (ou de la dictature) des actionnaires, de la spéculation financière et des paradis fiscaux. De ce fait, la question sociale est au cœur d'une démarche économique efficace.

• Il faut renforcer la maîtrise collective et internationale des modèles de développement, afin de lutter contre le réchauffement de la planète et contrer l'affaiblissement de sa biodiversité. C'est un autre grand axe de transformation. En d'autres termes, il y a devoir de répondre à l'urgence écologique.

• Il ne faut pas laisser se privatiser des ressources considérées d'intérêt commun comme les secteurs sociaux stratégiques de la santé, de l'éducation ou de la culture, de même que les ressources que sont la terre, l'eau, les sources d'énergie, les forêts, et les ressources immatérielles que sont la connaissance, Internet, les cultures, etc. Ce qui constitue un 3e grand axe, celui du renouvellement de l'État, de ses politiques économiques, sociales et environnementales et celui de l'économie sociale et solidaire qui propose de gérer démocratiquement des biens communs sans volonté de dégager des « superprofits ».

• Il faut accentuer la solidarité internationale à tous les niveaux, tout particulièrement en matière de coopération Nord-Sud, dans un contexte d'interdépendance accrue où les urgences les plus fortes ne trouvent une réponse déterminante qu'à l'échelle territoriale et locale, appuyée par des soutiens régionaux.

On peut retenir les leçons suivantes de ces travaux et témoignages :

• la recherche de nouveaux modèles de développement ou d'alternatives globales semble assez généralisée dans le monde ;

• la prise de conscience en faveur d'une véritable défense des écosystèmes de la planète ;

• la prise de conscience de la plus forte dimension internationale des pistes de sortie de crise.

Mais en même temps, aucune organisation ne peut prétendre, à l'heure actuelle, avoir une réponse globale satisfaisante. La plupart des acteurs engagés dans les défis actuels de la planète conviennent du caractère inédit de la situation globale, mais aussi de la phase exploratoire de la recherche d'alternatives globales. Rares sont les pistes qui font aujourd'hui l'unanimité. Rio 2012 arrive à point nommé avec ses objectifs d'une économie sociale autant que verte dans le contexte d'une lutte à mener pour éradiquer la pauvreté.

Avec sa longue trajectoire historique marquée de réussites convaincantes, en dépit de certains déboires ainsi que sa présence dans toutes les économies de la planète, l'ESS va encore plus loin et a des choses à dire sur le triple registre d'intervention qui est le sien :

• une logique entrepreneuriale plus efficace combinant l'économique, le social et l'environnemental et pas seulement l'un des trois (de ce fait, la finance revient à son rôle de support) ;

• en tant que mouvement, une logique de représentation « politique » de ce type d'entreprises (du local à l'international) ;

• une logique d'intercoopération Nord-Sud. C'est ce que nous entendons démontrer dans le présent document [1].

(1) Le présent document est accompagné d'un cahier complémentaire fait de 40 expériences fortes de l'ESS au Nord et au Sud démontrant l'impact de ces entreprises sous contrôle démocratique.

L'économie sociale dans le monde : son poids économique

Bien qu'il n'existe aucune statistique officielle sur le sujet, l'Organisation internationale du travail (OIT) estime que l'économie sociale, prise au sens le plus large, c'est-à-dire l'ensemble des coopératives, mutuelles et associations (sans les fondations), pèse pour près de 10 % du produit intérieur brut (PIB), 10 % des emplois et 10 % de la finance au niveau mondial (Babekew Ashagrie, OIT, 2011). La composante coopérative de l'économie sociale est plus documentée (Canada coop 2012) et révèle bien son importance économique dans le monde :

• Les coopératives regroupent plus d'un milliard de membres dans plus de 90 pays.

• Les 300 coopératives les plus importantes au monde ont des revenus supérieurs à 1,1 milliards de dollars.

• Les coopératives créent plus d'un million d'emplois à travers le monde, 20 % de plus que les multinationales.

• Les coopératives financières servent approximativement 857 millions de personnes, soit 13 % de la population mondiale.

• 600 mutuelles et coopératives d'assurances membres de l'ICMIF (Fédération internationale des assurances coopératives et mutualistes), issues de 72 pays, représentent 1,5 trillion d'USD de chiffre d'affaires.

I. S'interroger sur la nature de la crise : ce qui a changé ces trente dernières années

Ce qui frappe aujourd'hui plus qu'hier, c'est le décalage ou le divorce plus manifeste entre, d'un côté, les valeurs de l'économie dominante soit le « tout au marché », l'appât du gain et le triomphe de la cupidité, et, de l'autre, les valeurs de la société portées par les initiatives de l'ESS, des mouvements sociaux ou des institutions, soit le développement plutôt que la simple croissance, la justice économique et sociale, le développement durable et solidaire des communautés, l'intervention de l'État pour satisfaire à la nécessaire répartition équitable des richesses et au besoin de régulation sociopolitique, la solidarité internationale. Bref, la société, par l'exigence démocratique qui l'habite, cherche par divers moyens à concilier économie avec équité sociale et défense des écosystèmes. Mais le capitalisme financier et boursier dominant depuis les trois dernières décennies ne s'en soucie aucunement, ce qui, entre autres choses, a mis en échec les 20 ans d'effort liés aux travaux de Rio 1992. La crise actuelle a tout exacerbé. Ceux qui pensent que cette crise n'est pas que financière et économique sont de plus en plus nombreux. Elle est aussi fortement écologique, sociale et morale.

La crise actuelle et son modèle de développement : une grande crise, ni accidentelle, ni temporaire mais systémique

Une série d'éléments simultanés ont provoqué la crise actuelle du capitalisme. Parmi ceux-là, il y en a deux qui en sont les composantes principales. C'est d'abord et principalement la mondialisation néolibérale qui a servi de déclencheur. Les pays du Nord ont vécu trente « années glorieuses », dans l'après guerre, entre 1945 et 1975. Ce qui exprime bien cette réalité est cet « Etat providence » bâti au fil des décennies du xx siècle : un compromis historique entre le capitalisme et le mouvement ouvrier dans les pays du Nord, là où la révolution industrielle avait démarré. Mais, depuis trente ans, de 1980 à aujourd'hui, nous vivons des décennies bien différentes du capitalisme à l'échelle internationale. À partir du moment charnière de la chute du mur de Berlin en 1989, le capitalisme pur et dur a pu se déployer avec beaucoup plus d'aisance parce que, par suite de la disparition de contre modèles crédibles, les contrôles et les réglementations étatiques à l'échelle de tous les pays du monde, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, sont tombés les uns après les autres.

Ensuite, de façon concomitante à cette dérégulation, les acteurs de la finance se sont emparés des postes de commande de l'économie, provoquant ainsi peu à peu une domination de la finance sur l'économie réelle avec une dictature des grands actionnaires et plus largement des apporteurs de capitaux, soucieux de leurs intérêts à court terme. S'appuyant pour cela, en tant que de besoin sur une forte spéculation boursière, la recherche de paradis fiscaux, ces grands actionnaires ont peu à peu prévalu sur les dirigeants d'entreprises des générations antérieures qui avaient fini par accepter, dans le cadre d'un *Etat providence*, le développement de l'économie capitaliste, mais appuyée sur des compromis, avec cet autre acteur majeur qu'est le syndicalisme, à la recherche d'une stabilité de croissance commune : développement des investissements sur le moyen/long terme, stabilité de la main d'œuvre et stabilité des relations de travail syndicales/patronales, acceptation de mesures de protection sociale des travailleurs (législation du travail, politique d'assurance, emploi…) allaient de pair.

La crise actuelle est profonde, longue et universelle.

Javier Salaberria, président de Cicopa (Organisation internationale des coopératives de production industrielle, artisanale et de services).

« La crise actuelle est profonde, longue et universelle, elle affecte plusieurs pays et différents secteurs dans le monde entier. Au cours de notre vie nous avons déjà vécu plusieurs crises mais

probablement aucune d'entre elles ne peut être comparée à celle-ci. Comme l'affirmeraient les principaux partisans du capitalisme, le système économique a besoin de crises pour rétablir son équilibre perdu. A l'origine de tout ceci : le profit, le moteur même du système capitaliste. Le profit mène à l'accumulation et à l'utilisation irrationnelle des ressources, à la surproduction de biens et de services. Il produit des inégalités énormes dans la distribution des richesses. Dans la crise actuelle, l'origine du désastre se trouve dans les excès du système financier. Le pouvoir tout puissant du marché financier, son avidité et son infini égoïsme, nous a mené à l'abîme.»

(Source : Travailler ensemble, bulletin d'information des coopératives de travail (CICOPA), août 2009, numéro 2).

Le capitalisme est secoué par des crises successives : des « petites crises », dites « cycliques » et des grandes crises, dites « d'ajustements structurels » comme celle des années 1930. Celle que nous traversons depuis 2008 est une « grande crise » comparable à celle des années 1930, par son ampleur et sa profondeur même si elle est différente sous certains aspects, notamment dans sa dimension écologique. Certains, aujourd'hui, vont même jusqu'à parler de « crise de civilisation », tant les questions de morale et la représentation du bien-vivre que la majorité des gens se font, sont de plus en plus perturbées par la force attractive de l'argent qui devient la façon de donner sens à sa vie (appât du gain pour les uns, surconsommation pour les uns et les autres). Face à un tel constat, pouvons-nous être collectivement portés par un grand mouvement qui nous conduirait à l'instauration d'un nouveau contrat social progressiste, sorte de « new deal planétaire » (RMB 2009) intégrant des ambitions à la fois économiques, sociales et écologiques ? C'est l'enjeu principal des RMB 2012.

Avec les années 1980, nous sommes engagés dans une nouvelle phase historique du capitalisme : celle d'un capitalisme triomphant, caractérisé d'abord par sa dynamique financière et boursière, par une interdépendance économique accrue à l'échelle de toute la planète et par des délocalisations sans précédents des pays anciennement industrialisés et à fortes protections sociales au profit de pays émergents : Cela a donné « la mondialisation libérale ».

La crise est globale, avec une reprise à la hausse des inégalités entre le Nord et le Sud (et au sein de ces espaces), un retour de la précarité dans le monde du travail et une urgence écologique inédite.

On ne peut pas se satisfaire du trop court diagnostic qui considère que pour sortir de la crise, les solutions institutionnelles dont on disposait jusqu'à ce jour ne sont plus appropriées : l'État-providence de première génération avec ses protections sociales, les syndicats et les conventions collectives dans les milieux de travail, les associations citoyennes dans les quartiers en difficulté, les coopératives et les mutuelles investies dans plusieurs secteurs stratégiques (finance, agriculture, assurances) ne suffiraient plus. Il est vrai cependant que face à la crise de l'emploi et la crise du climat, qui vont aujourd'hui de pair, la dimension irréversible de certaines questions ont rendu en grande partie caduques certaines solutions institutionnelles tant au niveau de l'emploi (par exemple les délocalisations massives) que de l'écologie, avec ce qu'elle induit de crises alimentaires à répétition, des crises énergétiques récurrentes et du réchauffement climatique, dont les effets deviennent, chaque année, de plus en plus tangibles (inondations, sécheresses…), pour ne pas dire cruels.

Les crises se télescopent : chronique d'un désastre annoncé

En poussant plus loin, on voit bien que le changement climatique, la crise alimentaire et la crise énergétique se télescopent et se combinent à la crise financière engendrant une pauvreté et des déplacements de populations que peu de monde avait vu venir. On prend conscience de la dérive écologique : la déstabilisation climatique, la réduction de la biodiversité, l'acidification des océans, la dégradation des forêts, la diminution des terres cultivables, la pénurie mondiale d'eau douce… D'où la fracture de plus en plus nette entre la création de richesses au plan économique et le progrès social et écologique et, par là, le frein à la mise en œuvre des conclusions de Rio 1992. Voyons de plus près.

Ce qui a changé la donne depuis 20 ans et qui affecte directement Rio +20

La croissance significative, notamment de pays émergents comme la Chine et l'Inde, s'appuyant sur les modèles de production et de consommation des pays occidentaux, a pour effet d'accentuer la pression sur les écosystèmes (matières premières, ressources naturelles et énergétiques en premier lieu). De plus, l'autonomisation de la sphère financière et la globalisation des marchés surdimensionnés par la révolution numérique ont accéléré une gestion générale

de l'économie productive tournée vers des rendements monétaires élevés de court terme, le tout sur fond de crise globale de l'emploi, de l'alimentation, de l'énergie…

La question du réchauffement climatique et de ses effets sur la planète et les activités humaines est entrée dans l'espace public international avec plus de force et d'intensité lors de la Conférence sur le climat de Copenhague 2009: quelle sera l'ampleur du réchauffement au XXIe siècle ? 2, 3, 4, 5, 6 degrés C ? Dans l'état actuel des hypothèses dominantes et des techniques disponibles, si on atteint le seuil de 2 degrés C, le réchauffement de la planète devrait entraîner une réduction de la productivité agricole (sécheresses, inondations…), l'aggravation de l'insécurité quant à l'accès à l'eau potable, des inondations côtières et l'accroissement des risques sanitaires. Dans le premier cas, cela induit une augmentation de plus de 600 millions de mal-nourris ; dans le second le stress hydrique affecte plus de 1,8 millions d'habitants ; dans le troisième cas, on peut estimer à 300 millions le nombre de réfugiés et dans le quatrième à quelque 220 à 400 millions de personnes exposées au paludisme (malaria), au choléra...

Le Groupe intergouvernemental d'études sur l'évolution du climat (GIEC) n'a pas fait de projection au-delà de 2 ou 3 degrés, tant à ce niveau, les choses apparaissaient déjà redoutables. Ce groupe d'experts internationaux s'entend pour dire que 2 degrés est un plafond qu'il ne faudrait pas dépasser et que pour respecter ce plafond, cela suppose que les pays industrialisés du Nord réduisent de 30 % d'ici 10 ans leurs émissions de CO2 et que les pays émergents en forte croissance adoptent eux aussi des modèles de production et de consommation à faible émission de CO2. On induit par là que les modifications dans l'économie de ces pays sont des modifications de grande envergure, fondamentales même dans ses principaux secteurs, puisque les émissions de CO2 dans l'atmosphère sont causées par l'empreinte humaine sur les écosystèmes : à 25 % par les productions d'énergie (pétrole, gaz…), à 20 % par l'industrie, à 17 % par la forêt, à 13 % par l'agriculture, à 13 % par le transport, à 8 % par les bâtiments résidentiels et commerciaux et à 3 % par les déchets et eaux usées.

Désormais, il faut prendre acte que certaines transitions peuvent être fatales étant donné le croisement des échéances : l'échéance climatique liée au seuil de réchauffement de la planète, l'échéance énergétique liée à l'épuisement des ressources pétrolières et gazières et l'échéance alimentaire liée aux conditions de production, de la remise au marché et de consommation des denrées agricoles de base dont les prix sont susceptibles de monter en flèche, sans contrepartie de ressource. Nous pouvons parler aujourd'hui d'un risque majeur de télescopage et de croisement des crises susceptible de provoquer un saut qualitatif vers le pire. Le tout semble s'aggraver. La montée sans cesse croissante des inégalités consacrent et perpétuent non seulement la fracture entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein des pays. Le monde dans lequel nous vivons est ainsi devenu beaucoup plus instable et beaucoup plus imprévisible, ce qui suppose l'existence de dispositifs de régulations beaucoup plus puissants et beaucoup plus efficaces que ceux existants aujourd'hui. Ce n'est pas pour autant le chaos. Le pire n'est jamais sûr mais il est clair que de grandes transitions sont en cours et que pour éviter ce pire, il paraît inévitable de revenir à des fondamentaux, tant dans la gestion des activités économiques, que des problèmes sociaux.

La toile de fond des inégalités et de la fracture Nord-Sud

Le premier problème social à l'échelle planétaire pourrait se résumer de la façon suivante : 600 millions de riches feraient face à 6 milliards de pauvres. Les deux dernières décennies de mondialisation ultralibérale ont notamment vu des bouleversements d'emplois à grande échelle (la crise de 2008 en fait foi) et l'économie informelle devenir de plus en plus prévalante dans la plupart des pays du Sud, sans épargner ceux du Nord. Depuis deux décennies, pour tous les mouvements sociaux sans exception et pour les porteurs de projets de l'ESS, face à cette dégradation des conditions d'emploi et de travail, la recherche de formes plus appropriées de développement s'est imposée à la faveur d'une importante mutation du travail et de la protection sociale. À l'échelle internationale, le travail salarié s'affaissant et l'économie informelle progressant, l'État social, là où il y en avait un, s'est du coup affaibli et même littéralement dissout là où il n'était encore qu'en émergence.

Par ailleurs, le constat que la planète est en état de survie au plan écologique remonte également à la surface dans tous les milieux. Plus nombreux sont les mouvements et les grandes organisations internationales qui remettent

en question notre mode de production et de consommation et qui, constatant les dégâts du modèle dominant de développement des 30 dernières années, cherchent à apporter des solutions dans la mouvance de Rio 1992. Dès lors, la question n'est que plus criante : comment peut-on aujourd'hui contribuer à faire face efficacement à cet enjeu majeur qu'est le développement durable de la planète piloté par une « économie sociale et verte », dont l'objectif est d'éradiquer non seulement la misère, mais aussi la pauvreté ?

Finalement, dans les trois dernières décennies, la mondialisation en cours a favorisé un tel débridement de la finance que les séquelles au Sud n'ont fait que s'amplifier : du ***krash*** boursier au Mexique en 1994 jusqu'à la crise américaine des « subprimes » en 2008, en passant par celle des pays de l'Est en 1997 et de l'Asie au tournant de l'an 2000. Alors que, dans les principes, l'on venait tout juste d'annoncer la volonté commune de s'aligner sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), sorte de pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté.

La crise alimentaire se conjugue aux autres crises

Cette crise alimentaire est une question clé tant au plan social qu'au plan économique. Pourquoi des émeutes alimentaires un peu partout à travers le monde ? 37 pays ont été menacés de crise alimentaire en 2008 selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). De manière généralisée, le prix de l'essence est monté en flèche et celui de certaines denrées alimentaires a explosé notamment celui des céréales. Et pour nombre de pays du Sud, cela a été et c'est le pire !

La crise alimentaire est une crise à l'échelle de la planète qui va de pair avec la crise énergétique. Des enjeux tout à la fois locaux et internationaux sont redevenus majeurs aujourd'hui. On peut pointer les responsables : des multinationales et les principaux gouvernements des pays du Nord, États-Unis en tête. C'est une menace pour de nombreux pays du Sud dont l'agriculture nationale a été orientée vers l'exportation, mettant ainsi à mal la diversité de leurs produits. Menace aussi pour les agricultures nationales car la concentration autour de quelques pôles d'agriculture industrielle et le contrôle par les transformateurs et les grandes chaînes alimentaires risquent de s'accentuer. Menace également de la montée du prix du pétrole qui augmente le coût du transport des marchandises. Menace écologique enfin sur l'irrigation des terres par défaut d'accès suffisant à l'eau. Bref, au Nord et encore plus au Sud, l'enjeu de la souveraineté alimentaire est à l'ordre du jour. Cela tient au fait que l'agriculture et la filière alimentaire subissent, tendanciellement, le même traitement industriel et financier que les autres activités économiques : de grandes firmes multinationales pour assurer l'agrofourniture (Monsanto, Dupont…) ; de grandes firmes multinationales pour la transformation agroalimentaire (Nestlé) ; de grandes firmes multinationales pour la grande distribution de masse (Walmart et ses 6 000 magasins à travers le monde), dans un marché de plus en plus international mais avec peu de protections… La question devient alors : *Comment aider un milliard de paysans et d'exploitants familiaux pour assurer la subsistance de leur famille et la souveraineté alimentaire de leur pays ?*

Cette crise globale (thème des RMB 2009) est bel et bien l'expression actuelle des enjeux de développement durable avec de nouvelles mobilisations au Nord comme au Sud. Bref, la fin de l'abondance des matières premières, et notablement du pétrole et de l'eau, est une des grandes ruptures actuelles depuis l'après-guerre et la chute du mur de Berlin.

La planétarisation de la crise écologique

Dans les deux dernières décennies, les risques environnementaux d'envergure planétaire ont été mis en relief par d'importants travaux scientifiques. On retrouve en tête de liste les risques suivants :

• La transformation de la composition de l'atmosphère terrestre a entraîné un réchauffement sans précédent de la planète et amené des changements climatiques complexes (rapports du GIEC).

• La biodiversité est menacée par une surexploitation de la terre provoquant ainsi la diminution du nombre d'espèces vivantes cohabitant avec nous (Weber, 2009).

• La désertification et la déforestation de régions stratégiques du monde qui s'intensifient (*L'état de la planète*, Alternatives internationales, mai 2011).

• La pollution des océans se révèle de plus en plus désastreuse (*Bilan Planète*, Le Monde, 2010).

Les défis majeurs de la planète en ce début de millénaire ne font pas mystère : maîtriser la mondialisation, développer l'emploi, un travail décent et les services collectifs d'un État

social, défendre et protéger les écosystèmes. Mais y a-t-il des forces sociales pour y faire face ?

Sur quelles forces sociales compter ?

On peut, en premier lieu, gloser sur ce qui serait l'impuissance d'un certain nombre de mouvements et d'institutions à travailler sur ces enjeux. On peut aussi relever la difficulté persistante de certaines organisations (syndicales, coopératives, paysannes) à assumer ces nouveaux enjeux. On peut voir leur difficulté à capter les nouvelles générations pour les mobiliser autour de ces enjeux. On peut tout autant constater que les forces sociales à l'échelle internationale sont relativement hétérogènes et/ou trop sectorielles. Néanmoins, on voit apparaître les signes d'une résistance commune, voire même des réponses collectives inédites à ces enjeux. De nouvelles organisations coopératives et syndicales ont pris forme dans le Sud pour réduire l'exploitation trop intensive de la terre (en Amazonie brésilienne par exemple), des organisations dans les pays du Nord naissent pour s'investir dans la récupération et le recyclage, de nouvelles formes de coopération Nord-Sud font également leur apparition, etc. Un autre type de mondialisation émerge. Mais des choix nouveaux s'imposent et des débats reprennent vie : croissance ou développement ; et si c'est le développement, quel développement ? Lutte contre la pauvreté ou lutte contre les inégalités ? Croissance lente ou décroissance ? Quoi faire croître et quoi faire décroître ?

Si c'est le développement, quel développement ?

Depuis près de 50 ans, la notion de développement fait l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, opposées même au sein des institutions internationales. Après l'échec fortement ressenti des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud et celui décevant des mouvements de libération nationale et de leur modèle « développementiste », que reste-il ? Le concept a été mis à mal et ramené par le FMI et la Banque mondiale à une simple question de croissance du produit intérieur brut (PIB) et de lutte contre l'extrême pauvreté. Pour d'autres, l'idée même du développement est devenue une simple croyance occidentale. Faut-il succomber à ce relativisme économique et culturel ? Un autre éclairage est possible !

En moins de 50 ans, nous sommes passés de la décolonisation, et des espoirs qu'elle suscitait alors, à un certain type de mondialisation ultralibérale, trop souvent présentée comme le seul modèle possible. Ce début de basculement du monde a provoqué un désenchantement dont le point culminant est l'abandon, à toute fin pratique, du thème du développement dans les années 1990, simultanément à l'effondrement du Bloc soviétique. La seule perspective présente a alors été celle des droits de l'Homme et plus largement la montée de l'humanitaire, devenue la principale finalité légitime dans les rapports entre nations en ces temps d'incertitude. Avec l'an 2000 la grande initiative des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) nous offre l'exemple sur près de 10 ans d'une intervention de ce genre.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement : l'ouverture à une redistribution de la richesse ?

Les OMD entrent en scène en l'an 2000. La mobilisation devient majeure. Longtemps banalisés par les grandes institutions financières internationales (FMI, BM et OMC), les agences et programmes spécialisés de l'ONU (FAO, OMS, OIT, PNUD…) vont progressivement organiser tout au long des années 1990 des conférences internationales auxquelles des ONG seront invitées à prendre part.

Dans la foulée, les OMD constitueront les incontournables lignes de force de la lutte internationale contre la pauvreté. Si les premières années de cette mobilisation canalisent les énergies de presque toutes les institutions internationales et d'un nombre considérable d'ONG, les objectifs de ce discours obligé apparaissent dépourvus de moyens mais surtout dépourvus de capacité de s'attaquer aux inégalités qui sous-tendent cette pauvreté. Programmés sur 15 ans, les OMD supposent des progrès d'une telle rapidité que d'aucuns affirment, avec raison, qu'il n'y a pas de précédent historique en la matière. Cela s'explique fort bien. Prenons deux exemples : le Mali et l'Inde.

Dans le premier cas, deux millions de Maliens gagnent leur vie dans la filière du coton. Or, le marché international est sous l'emprise du coton américain et européen. Le Mali n'arrive pas à bien écouler son coton sur le marché. Précarité comme horizon dans une jeune démocratie dont la volonté de développement et de démocratisation depuis 20 ans est

particulièrement manifeste sinon exemplaire. La principale cause, ce sont les structures du commerce international. Si on ne touche pas aux règles du jeu du commerce international, comment vaincre la pauvreté dans ce pays ?

Dans le second cas, en Inde, les « intouchables » (25 % de la population de ce pays d'un milliard d'habitants) forment les « basses classes » d'une société qui, en dépit de sa démocratie, la plus vieille des pays du Sud (1947), n'a pas réussi à éliminer son système de castes, lequel leur interdit l'accès à nombre d'emplois et de services de base. Dans ce cas, derrière la pauvreté, il y a la discrimination d'un système de castes. La question centrale devient donc : « lutte contre la pauvreté » ou « combat contre les inégalités sociales et donc pour la démocratie et un autre modèle de développement » ? Les OMD font plutôt figure d'initiatives humanitaires qui ne débouchent pas sur le développement. Quel développement alors ? Cette question est encore plus impérative à l'heure où le consensus sur la gravité du risque écologique a progressé à vive allure.

Les grandes institutions internationales commencent à peine à sortir de l'idéologie du progrès en établissant enfin une distinction majeure entre un type de croissance qui implique une augmentation continue de la production et le développement qui consiste en l'organisation de la consommation et de la production, des revenus et des dépenses en fonction de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations : l'emploi, l'habitat, l'éducation, la santé…. Dans les années 1990, des économistes du Sud ont introduit un indice composite dont les trois principaux éléments sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau de revenu. Cet indice de développement humain (IDH) est, depuis près de 20 ans, le point de repère du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Une véritable petite révolution : la porte de la pluridimensionnalité du développement a été ouverte. Plutôt que de congédier la notion, plusieurs travaux lui ont redonné sens en combinant l'économique, le social et l'environnement. Ce faisant, on a réaffirmé la primauté de la société sur l'économie et avancé l'idée d'une pluralité de modèles à travers le monde, pour s'attaquer à la précarité, promouvoir la démocratie et favoriser la création de nouvelles formes de régulation sociopolitique. La dernière décennie (2000-2010) a poussé plus loin encore la perspective de fournir des indicateurs de richesse plus adéquats.

Une des grandes faillites politiques de la dernière décennie a donc été la lutte contre les inégalités. C'est ici qu'entre en scène la notion de développement durable en ouvrant, bien que de façon diffuse, une réponse aux enjeux actuels en intégrant sans détour les défis économiques, climatiques, énergétiques, alimentaires notamment au chapitre des coûts de transport, de l'efficacité énergétique, de la relocalisation des productions, etc. Ces solutions de rechange au néolibéralisme mondialisé se concrétisent-elles ?

La notion de développement durable et son intégration dans les institutions et les organisations internationales

L'exigence intergénérationnelle introduite par la notion de développement durable a eu de fortes retombées. Portée par nombre d'organisations non gouvernementales internationales et forgée au sein de grandes institutions internationales de caractère culturel (Unesco) ou social (Rapport Bruntland en 1987, Sommet de Rio en 1992), l'expression s'est diffusée dans plusieurs États, dans les gouvernements locaux, dans la communauté scientifique. Elle déborde aujourd'hui les organisations et mouvements spécialisés dans l'écologie pour être réappropriée par l'ensemble des mouvements et institutions du monde. L'usage des ressources naturelles selon le principe de précaution – le travail de la communauté, par la communauté et pour la communauté – est désormais à l'ordre du jour.

Ce principe a été porté par de nombreuses ONG et des organisations de l'ESS, et plus généralement par les milieux associatifs, paysans, coopératifs et syndicaux. Sur quoi se fondent ce virage et ces nouvelles composantes pratiques du développement ?

L'IDH a ouvert la voie à d'autres repères de développement. Nombre de travaux et de débats font aujourd'hui consensus sur l'idée d'une pluralité des modèles de développement à travers le monde et d'une pluridimensionnalité du développement puisque celui-ci n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental. Le développement pensé dans la perspective du développement durable tant au sein des mouvements que dans les

institutions internationales se décline de la façon suivante :

•. le social doit être au poste de commande ;

• l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement, non une fin ;

• le social et l'environnement doivent constituer deux conditionnalités majeures dans les choix économiques qui s'opèrent, auxquelles s'ajoute celle d'une gouvernance transparente et impliquant les différents acteurs ;

• la poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'impose, notamment l'emploi, la création d'institutions démocratiques, le partage de la richesse et la défense des écosystèmes.

Un rôle plus déterminant des facteurs sociaux et écologiques s'impose aujourd'hui. Les questions qui fâchent deviennent alors les suivantes : peut-on laisser le système financier en l'état ? Peut-on laisser les grands actionnaires dicter leurs volontés par leur politique du gain à court terme ? Peut-on laisser le commerce mondial développer des échanges aussi peu écologiques en matière de transport de marchandises en se satisfaisant uniquement de gestes écologiquement exemplaires ? Peut-on laisser courir le recours systématique au crédit, à la publicité sans contraintes, à l'emprise des marques, à la pression au renouvellement constant des biens que nous possédons, bref le consumérisme croissant qui a fait prendre nos désirs pour des besoins et le futile pour de l'utile ? peut-on tolérer encore longtemps des États qui ont des politiques de laisser-faire face à l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles et notamment des ressources énergétiques fossiles (la dernière en liste, le gaz de schiste), l'exploitation intensive de terres agricoles à des fins énergétiques (ce qui menace la biodiversité), l'utilisation des terres arables à d'autres fins (grands centres d'achat, espaces pour le parc automobile au Nord, terres pour produire des agrocarburants au Sud) ? peut-on laisser une agriculture productiviste continuer à utiliser massivement des intrants chimiques et des pesticides en polluant les nappes phréatiques et les cours d'eau, à augmenter la distance entre la production agricole à grande échelle et les lieux de transformation et de consommation, etc. ? Bref, nous ne pouvons continuer à rester légers sur la question écologique au nom de la création de richesses ou même du maintien de l'emploi dans des secteurs qui seraient à reconvertir. Rio + 20 doit répondre à ces questions. Comment l'ESS est-elle en voie de devenir, dans cette situation inédite des dernières décennies, une force de proposition et d'interpellation ? L'ESS est interpelée. Nous ne pouvons nous dérober. C'est ce que nous verrons dans la prochaine section de ce document.

II. L'économie sociale et solidaire, une force de proposition et d'interpellation

La fécondité des entreprises collectives, au-delà d'une réussite économique contrastée, tient à leur force de proposition et d'interpellation. Dans un contexte où beaucoup d'organisations s'interrogent sur l'avenir de nos économies et de l'économie mondiale, elles sont autant de laboratoires où se recomposent les rapports entre le capital et le travail, entre l'intérêt privé et l'intérêt général, entre la création de richesses et sa répartition, entre la dictature des actionnaires et la démocratie des associés, entre les délocalisations et la sauvegarde du patrimoine...Le caractère citoyen des entreprises collectivesnaît des exigences qu'elles se donnent : par delà leurs réalisations, elles persistent à inscrire leurs convictions dans des structures économiques solidaires et à vouloir développer un vaste secteur non-capitaliste d'entreprises fonctionnant de façon démocratique.

Le parcours de l'économie sociale dans le monde, au Nord et au Sud : une première approche dans une perspective internationale

Partout dans le monde aujourd'hui, des expériences inédites d'économie sociale et solidaire ont surgi. Partout dans le monde, des initiatives sont en voie de renouveler ce qui a été qualifié traditionnellement (du moins dans les pays du Nord) d'« économie sociale », concept « parapluie » rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations. Cet ensemble d'initiatives dont plusieurs ont émergé il y a quelques 100 ou 150 ans, ont traversé le temps, grâce en partie au mouvement syndical et paysan et aujourd'hui à la transformation en cours d'organisations coopératives et à la dynamique d'un mouvement citoyen international. L'ESS est progressivement, pour ces organismes, une avenue de dépassement du modèle économique dominant.

La mondialisation telle que proposée par le néolibéralisme n'est pas la seule possible. Il existe des contre-tendances :

- la montée d'une société civile mondiale où foisonnent un nombre impressionnant d'initiatives socio-économiques populaires et solidaires ;
- des courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d'une autre économie, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.) ;
- des demandes de démocratisation de la part des divers mouvements sociaux (participation des travailleurs à la gestion des entreprises, participation des usagers dans les services collectifs, exigence de contrôle des ressources naturelles par les populations locales sur leur territoire, mobilisation pour la défense des écosystèmes, etc.). Des travaux de plus en plus nombreux mettent en lumière l'autre face de la mondialisation, celle de l'émergence d'alternatives dont celle, au plan économique, de l'ESS.

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle capitaliste de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste) de même que l'effondrement de l'étatisme des pays de l'Est ou le « développementisme » des États du Sud ont fait apparaître au grand jour les faiblesses de ces voies de développement désormais datées. Notre proposition réside dans l'idée qu'il existe un espace inédit d'innovation et de transformation sociales au cœur de la crise notamment dans la zone où le « social » et l'« économique » se superposent, ce qui est particulièrement le cas de l'économie sociale et solidaire.

Le marché et l'État demeurent insuffisants pour trouver des réponses aux problèmes actuels, pour repérer les nouveaux besoins, pour faire émerger des formes démocratiques d'organisation des entreprises, pour mieux répondre aux aspirations des travailleurs et des populations. La période de mutation que nos sociétés traversent actuellement nous rappelle que si l'intervention de l'État dans le développement économique et social est indispensable, à lui seul il ne suffit pas à réorienter l'économie vers plus de responsabilité sociale,

d'équité, plus de démocratie et plus d'économie verte… Il existe, au sein de l'économie actuelle, un secteur qui illustre la possibilité de produire autrement. Mais de quoi parle-t-on car, au Nord comme au Sud, la démarche de l'ESS diffère passablement ? Commençons par ce qui se passe au Sud.

Économie populaire, sociale et solidaire au Sud

Il faut d'abord examiner la notion d'« économie informelle » longtemps véhiculée dans les institutions internationales. C'est le maillon faible de tous les acteurs de développement. Faiblesse d'analyse et mur d'incompréhension à l'égard de ce secteur pourtant devenu une variable structurelle de l'économie. Monde des travailleurs autonomes qui ne sont pas salariés et donc étrangers à l'univers de la plupart des États, des institutions internationales et même du syndicalisme. Ce mur d'incompréhension s'est nourri dans les États du Nord et au sein même de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pendant plus de 30 ans.

Dans les années 1970 et 1980, les institutions internationales ont d'abord compris que ce secteur était venu, dans nombre de pays du Sud, à la rescousse d'un système économique en crise. Dans les années 1990 elles ont compris que ce secteur n'avait pas le caractère transitoire qu'on lui avait attribué pour enfin conclure… qu'il fallait plutôt l'aider à se structurer (programme pour la micro-entreprise, pour le secteur urbain…). En fait, le secteur informel, longtemps considéré comme transitoire, était même dénoncé comme incompatible avec un travail décent. Or, dans les trois dernières décennies, loin de devenir transitoire, ce secteur est devenu prévalent mais l'OIT est demeurée assez longtemps prisonnière d'une logique dualiste faisant la promotion d'une législation voulant formaliser l'informel par le haut (par les États) sans travail par le bas (avec la société civile). Que faire alors ? Comment redéfinir tout cela ? Les années 2000 s'ouvrent au Bureau International du Travail (BIT, 1999) avec la notion de travail décent mais aussi avec l'aveu, trois ans plus tard, d'une certaine impuissance :
« *Les personnes qui exercent des activités informelles ont leur propre « économie politique » : leurs propres règles, conventions, institutions et structures informelles ou de groupe qui régissent l'entraide et la confiance réciproque, l'octroi de prêts, l'organisation de la formation, le transfert des technologies et des compétences, le commerce et l'accès au marché, l'exécution des obligations, etc. Nous ignorons, par contre, sur quoi se fondent ces règles ou normes informelles, et si elles respectent les droits fondamentaux des travailleurs et de quelles manières* » (BIT, 2002 : 4).
Pour certains chercheurs de l'OIT, l'introduction de la notion d'« économie populaire » vient modifier la donne, ce que plusieurs ONG et chercheurs avaient déjà commencé à conceptualiser.

L'économie informelle et l'économie populaire : des distinctions majeures

Globalement, l'économie informelle s'inscrit dans une tendance lourde apparue au cours des trois dernières décennies dans les pays du Sud, une urbanisation sans industrialisation. Une population urbaine flottante de travailleurs, qui représente plus ou moins 50 % à 80 % de la population active selon les pays, vit de petits boulots ou d'un travail précaire dans le cadre de l'économie dite informelle. Dans la plupart des études réalisées, l'économie informelle peut se résumer ainsi : 1) une économie de survie car il n'y a pas ou peu d'accumulation ; 2) une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de toute aide et réglementation de l'État ; 3) une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux ; 4) une économie où les moyens de financement sont faibles. Cette notion fait son apparition au BIT en 1972 à la suite d'une étude sur l'emploi au Kenya.

Dans l'économie informelle, il y a de tout. Il s'agit aussi bien de l'activité du cireur de chaussures, du vendeur ambulant, des travailleurs indépendants formant un petit atelier de réparation automobile, des groupements d'achat au sein d'un même quartier, etc. Cependant, la caractérisation uniquement par la négative a longtemps nourri de nombreuses organisations de développement.

La principale faiblesse de ces analyses a été d'ignorer le point de vue des acteurs. Des études plus récentes révèlent, sous cet angle, qu'il s'agit d'acteurs mettant en œuvre des stratégies de subsistance et même de développement misant sur le facteur travail et la coopération entre pairs plutôt que sur le facteur capital et l'esprit d'entreprise inscrit dans une logique marchande. Il s'agit bien d'une économie du travail. Voilà pourquoi depuis environ une décennie, la notion d'économie populaire tend à se substituer à celle d'économie informelle.

L'économie populaire : un creuset de l'économie sociale et solidaire

L'économie populaire peut être le creuset d'une ESS dans les pays du Sud car il existe des dispositifs de transformation de celle-ci en entreprises collectives permettant qu'un processus d'accumulation s'enclenche en même temps que de meilleures conditions pour leurs travailleurs. À certaines conditions, l'entreprise populaire peut croître en devenant une entreprise collective (une coopérative, une mutuelle…). Les conditions sont réunies lorsqu'elle reçoit l'appui de mouvements sociaux locaux, tels des syndicats, des organisations paysannes ou des ONG qui l'accompagnent au plan de la capitalisation, de la mise en marché, etc. Elle participe alors d'une stratégie d'organisation collective en s'inscrivant dans la construction de systèmes locaux d'échanges et dans une plus grande coopération entre pairs au niveau du travail. L'étude systématique de certaines expériences est révélatrice à cet égard comme celle de Villa el Salvador au Pérou :

Villa el Salvador au Pérou : économie populaire et solidaire dans un bidonville organisé

Peut-être la réussite la plus grande dans l'édification d'une communauté d'entraide locale dans le monde est-elle celle de Villa El Salvador à Lima (350 000 habitants), où les citoyens ont planté un demi-million d'arbres, construit 26 écoles, 150 garderies, 300 cuisines communautaires, et formé des centaines d'assistants médicaux qui vont de porte en porte. (Les principaux artisans de cette réussite ont été un vaste réseau d'associations de quartier et une structure administrative démocratique qui a des représentants dans chaque bloc d'habitations. Ensemble, ils forment un dosage équilibré entre une organisation très développée à la base et un système d'administration, qui réagit vite, afin d'obtenir une plus grande participation possible dans la conception et la mise en œuvre des actions de la communauté.

(Durning, Worldwatch Institute, 1989 : 264-265).

Villa el Salvador (VES), en banlieue de Lima au Pérou, est devenu en 30 ans une municipalité qui se caractérise par son haut degré d'organisation sociale (plus de 3 000 associations de quartier et sectorielles y œuvrent) et par son parc industriel cogéré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs. VES réussit à y regrouper 30 000 postes de travail distribués dans 8 000 petites et microentreprises dont 5 000 dans le commerce, 2 000 dans l'industrie et 1 000 dans les services.

L'économie populaire est davantage vue aujourd'hui de façon positive, parce qu'on a fait la démonstration :

• qu'il y a des activités économiques non régies principalement par la recherche du profit ;

• que l'économie locale n'est pas résiduelle et que son ancrage territorial peut générer des mises en réseaux ;

• qu'il existe des échelles complémentaires de développement économique et de gouvernance du développement (l'échelle locale, régionale, nationale et internationale).

Plus largement, les théories libérales ont raisonné et agi comme si l'économie du développement, avec ses investissements, ses infrastructures et ses circuits financiers, avait commencé au XIXe SIÈCLE en Europe occidentale sans besoin de l'État alors que les théories marxistes ont raisonné et agi comme si l'intervention de l'État pouvait faire l'économie des économies locales et du marché.

Cette « autre économie », cette économie populaire très locale, dans la plupart des sociétés du Sud, constitue aujourd'hui un mode important d'ascension économique pour plusieurs groupes. Cette « économie de la débrouille », caractérisée principalement par l'auto emploi, la création d'entreprises familiales, la forte présence sur le marché des biens et services liés à la vie quotidienne a également pris encore plus de vigueur avec la recrudescence des migrations internationales et le rôle des diasporas à l'égard de leurs pays d'origine. Contrairement à l'idée répandue, il y a une économie qui fonctionne dans un registre oublié, celui du premier développement, celui des échanges locaux qui sont la plupart du temps en dehors – voire exclus – des régulations classiques des États et des pratiques de commerce international. On y retrouve trois acteurs fortement sous-estimés :

• d'abord les entrepreneurs populaires, ces dizaines de milliers de petites entreprises familiales qui forment 50, 60, 70 et même jusqu'à 80 % de l'économie des pays du Sud, selon les États ; chaînon premier de ce redéploiement par le bas du développement ;

• ensuite les entrepreneurs nomades, ces migrants transnationaux qui font transiter toutes sortes de marchandises du Nord au Sud et du Sud au Nord ;

• enfin les diasporas devenues, un peu malgré elles, des agents de développement en y exerçant non seulement une fonction sociale que les États ne remplissent pas ou plus (sécurité sociale…) mais aussi une fonction économique (développement de leur village natal…).

Avec ces acteurs économiques nouveaux, le défi du développement devient alors le suivant : comment sortir ces activités économiques populaires de la stricte survie, de la seule subsistance et de l'ambivalente informalité ? Comment faire en sorte que ces activités économiques populaires deviennent de véritables alternatives socio-économiques, des parties prenantes d'un développement intégré de leur pays et de cette autre mondialisation à laquelle tant de mouvements aspirent ? C'est ici que se pose la question de la jonction entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, les mouvements sociaux locaux (syndicats, ONG locales,...), entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, des institutions de proximité (gouvernements locaux, églises locales, confréries religieuses, coopération internationale décentralisée...) ? Les acquis de l'ESS tels qu'ils ont été initiés par le mouvement ouvrier des pays du Nord, puis par un ensemble de mouvements sociaux peuvent ici devenir précieux car toutes ces expériences sont à l'origine des initiatives économiques populaires.

C'est sur la base de ces initiatives populaires qu'il est possible au Sud de faire émerger des entrepreneurs nationaux (privés, publics ou collectifs) capables de constituer progressivement des créneaux pour leur pays, le rendant ainsi susceptible de mieux affronter la mondialisation capitaliste. On retrouve ici quatre types d'acteurs de soutien :

• il y a, en premier lieu, ce qu'on pourrait appeler une économie sociale et solidaire faite de mutuelles d'épargne et de crédit, de coopératives agricoles, de mutuelles de santé, souvent organisée au plan transnational, pratiquant l'intercoopération de même que des réseaux de commerce équitable...

• en second lieu, il y a le développement local de l'intérieur, celui de municipalités où existe une co-production de biens et de services entre les entreprises locales et celles-ci.

• un troisième acteur de soutien est sans doute celui de la coopération internationale de proximité : celle des associations de solidarité internationale (ONG) ; celle de syndicats de travailleurs ; celle des finances solidaires...

• le soutien en provenance de certaines institutions ou programmes internationaux de l'ONU : le PNUD ; le BIT ; le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)...

L'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'économie sociale

L'Organisation internationale du travail (OIT), à partir de son secrétariat, le Bureau international du travail (BIT), fait d'abord et avant tout la promotion à travers le monde des droits du travail. Mais le BIT s'est aussi doté d'une politique en faveur d'entreprises collectives et des Très Petites Entreprises (TPE) à partir des années 1990. Le BIT travaille ainsi à l'identification et à la promotion d'activités économiques innovatrices en plus de consacrer une grande partie de ses actions au lobbying en faveur de la modification des cadres législatifs qui paralysent le développement des entreprises collectives et qui en compromettent le rayonnement. Le BIT choisit de faire la promotion des petites et micro-entreprises, des coopératives et du microcrédit qu'il identifie comme étant des composantes importantes dans toute stratégie pour en arriver à un développement économique et social durable.

Des entreprises collectives actrices d'un autre développement

Les activités économiques de ce type d'entreprises, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent prendre un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative mais très souvent elles n'en prennent pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent le facteur travail (plutôt que le facteur capital) et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre les parties prenantes. Leur proximité avec l'économie sociale et solidaire telle que développée dans les pays du Nord est relativement grande. Illustrons ce que sont ces chantiers de l'économie populaire en phase avec l'économie sociale et solidaire :

• la création ou le maintien d'emplois : *talleres de producción* en Amérique latine, groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest.

• le développement agro-alimentaire : groupements villageois en Afrique de l'Ouest, coopératives de producteurs, syndicats multi-activités de paysans en Afrique.

• la commercialisation des produits et intrants agricoles : greniers villageois et banques de céréales en Afrique, systèmes collectifs de mise en marché.

• la commercialisation communautaire de l'artisanat : associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique andine.

• l'épargne et le crédit solidaire : coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises d'épargne-crédit en Afrique francophone, *credit unions* dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

• les services collectifs de santé : cases de santé et mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine.

• la protection collective de l'environnement : associations de reboisement et groupements d'intérêt économique (GIE) dans le secteur de la récupération et du recyclage.

• l'habitat collectif : associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine et associations de quartiers en Afrique.

• la sécurité alimentaire : cuisines collectives et jardins communautaires en Amérique latine...

Ces organisations sont généralement des initiatives de la société civile qui au départ sont de petite taille. Elles sont souvent relativement homogènes quant à la situation socio-économique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne et de contrôle s'adaptent bien aux réalités locales et à une insertion dans la communauté locale (village ou quartier). Cela confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité. Actuellement l'enjeu majeur consiste à fédérer à l'échelle nationale et internationale ces initiatives pour augmenter leur échelle d'action et leur influence.

Le premier développement : un chaînon manquant

Ces initiatives, très peu étudiées et donc sous-estimées quant à leur apport au développement, rappellent celles que les sociétés industrielles nées en Europe au XIXe siècle ont mis en œuvre pendant plus de deux cent ans, dans le creuset de cette « économie de rez-de-chaussée », de ce premier développement. De là l'importance de bien saisir cette dynamique dans les pays du Sud. Ce développement ne réside pas seulement dans une économie de subsistance pour se nourrir mais bien dans un « vivre ensemble » qui prend appui et nourrit un système local d'échanges sur des territoires, qui finit par instaurer un marché intérieur :

« L'essentiel est allé à l'aide globale ou macro-économique...Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance. Ce développement du pays profond, des « pays » et des quartiers, est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il restaure ou instaure un marché intérieur » (Verschave et Boisgallais, 1994).

Et, pour leur faciliter la vie, il faut travailler à la mise en place de certaines conditions : une intervention de l'État (législations facilitatrices), des systèmes locaux d'échange, une présence active de gouvernements locaux, un environnement favorable à l'entrepreneuriat (parcs industriels), des mouvements sociaux locaux qui animent des entreprises de même que des organisations fédératives et confédératives d'ESS. Mais autour de quelles priorités ?

L'agriculture, l'épargne et le crédit, la forêt et la santé : les défis de base

Concrètement au Sud, il faut insister sur l'agriculture, l'épargne et le crédit, la forêt et la santé, lesquelles sont, d'après toutes les recherches, les principaux piliers déclencheurs du développement actuel des entreprises collectives dans le Sud. Ce n'est pas par hasard : historiquement dans les pays du Nord, l'ESS a démarré par là. Et concrètement, les coopératives du Sud, membres de l'ACI, proviennent de ces secteurs.

L'économie sociale au Nord

Quant à l'économie sociale des sociétés du Nord, elle a vécu, comme l'économie populaire du Sud, une longue période d'incompréhension de la part des pouvoirs publics. Pour démêler rapidement les choses, il faut d'abord remonter loin dans le temps (150 à 200 ans) :

• Les entreprises d'ESS s'inscrivent dans le sillage de mouvements sociaux soit du mouvement ouvrier et paysan, syndical et coopératif, du XIXe siècle et des nouveaux mouvements sociaux du XXe siècle (mouvement associatif, mouvement écologique, mouvement des femmes). Les initiatives du mouvement ouvrier et paysan notamment, ont été pour la plupart, du moins à l'origine, des organisations économiques populaires marginalisées par les États et par l'économie dominante.

• Elles font partie de l'histoire des classes populaires et moyennes qui se sont investies, ou plutôt se sont aventurées

sur le terrain de l'économie, dans le développement d'entreprises, d'abord par la force des choses mais aussi par aspiration à plus de justice sociale et de démocratie.

• Elles ont une éthique sociale forte héritée des mouvements sociaux de leur époque qui est inscrite directement, non seulement dans leur mission, mais aussi dans leur fonctionnement et leurs règles.

Le sens premier et fondamental attribué à l'économie sociale et solidaire aujourd'hui peut se résumer dans la formule utilisée par les coopératives de production : s'associer pour entreprendre autrement. Il est aussi permis, dans un deuxième temps, de pousser plus loin la réflexion en mettant en relief que ces initiatives, à certaines conditions, servent de tremplins à de nouvelles formes de régulations sociales : innovations sociales par des systèmes locaux de production fondés sur la coopération inter-entreprises ou renouvellement des solidarités dans le cadre d'États sociaux renouvelés. Explorons le tout plus avant.

Dans la recherche sur le tiers secteur en général et sur l'ESS, on s'accorde en général sur une première définition qui tourne autour des quatre points suivants (d'inspiration belge) :

• des finalités qui ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs de capitaux mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer le croisement effectif et explicite de la viabilité économique et de l'utilité sociale (ou l'équilibre entre finalité sociale et finalité économique) ;

• des acteurs qui s'associent pour créer ensemble des entreprises qui répondent aux besoins d'un groupe ou d'une collectivité locale très souvent en position de précarité par rapport au développement économique dominant (DED) ;

• des structures et des règles orientées vers la participation démocratique et dont la répartition du pouvoir ne se fait pas en fonction du capital détenu ;

• des activités collectives de caractère entrepreneurial au sens où la production de biens ou de services se développe sur les marchés (privé ou public) à partir d'un travail de coopération entre associés d'une même entreprise. Le mouvement coopératif au fil de sa longue histoire a précisé encore davantage en se donnant une déclaration de principe.

Trois dimensions de cette action collective doivent être prises en compte sans en privilégier une au départ : la dimension sociale (s'associer), la dimension économique (entreprendre) et la dimension de gouvernance (démocratie). Selon les cas et les périodes, une dimension (ou deux) peut prendre plus de place que d'autres mais les trois font partie intégrante de sa dynamique.

L'entreprise collective comme mobilisation sociale : les trois dimensions

S'associer	**Besoins de toute nature permettant de se regrouper dans des organisations démocratiques**	**Dimension sociale**
Entreprendre	**Affronter le marché dans la production de biens et de services**	**Dimension économique**
Autrement	**Pluralité d'engagements citoyens avec des mobiles sociopolitiques divers**	**Dimension politique**

Plusieurs variantes de cette définition de base coexistent, certaines insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif, d'autres sur la dimension politique en liaison avec le développement de services de proximité, puis encore sur son utilité sociale et écologique. Mais le dénominateur commun est le suivant : ce sont des organisations à caractère économique (créant de la richesse), au service d'un groupe ou d'une communauté et misant sur la solidarité.

Bref, ce qui définit l'ESS est inscrit tout à la fois dans ses statuts et valeurs :

• une lucrativité maîtrisée (par distinction avec l'entreprise capitaliste qui mise principalement sur la recherche du maximum de profit) ;

• une démocratie d'associés (par distinction de l'entreprise capitaliste où dominent de grands actionnaires contrôlant le pouvoir dans celle-ci) ;

• une logique d'engagement social (par distinction avec une logique de surconsommation) ;

• une réponse à des besoins dans la recherche d'un « bien vivre » (par distinction avec la création liée au désir de richesse et de « vivre avec toujours plus ») ;

• un ancrage dans les territoires (par distinction avec l'entreprise capitaliste peu soucieuse de sa localisation).

Ce sont là les traits communs qui les distinguent de l'entreprise capitaliste, de l'entreprise privée et de l'entreprise publique.

L'histoire de l'économie sociale

Historiquement, c'est le mouvement ouvrier et paysan qui s'est engagé dans le développement de coopératives, de mutuelles et d'associations vues comme autant de moyens de favoriser l'« émancipation ouvrière et paysanne ». Cette forme d'économie deviendra, avec le temps, un secteur économique spécifique. Mais ce pan de l'économie se démarquera alors des lois du marché tout comme de la seule régulation publique en se positionnant dans un mode de production et d'affectation des bénéfices qui lui est propre et en mettant en œuvre des principes d'organisation où la non-domination du capital se traduit dans les statuts mêmes de ces entreprises.

Ce secteur est de peu de poids diront certains. Erreur ! Ce secteur est plus important qu'on le pense. Économiquement parlant, il représente 8 à 10 % de l'économie des pays développés en termes d'emplois selon une enquête internationale menée par le CIRIEC (2 000). À l'échelle européenne, il représente près de 9 millions d'emplois (8 879 546) pour les 15 pays de l'Union Européenne avec des pointes pour certains pays tels les Pays-Bas (16,64 % de l'emploi salarié du pays) ou le Danemark (13,85 %). Une autre enquête confirmait que la décennie 90 a vu une croissance fulgurante des coopératives qui sont passées de 100,000 entreprises et 2 millions de salariés à 160,000 entreprises et 3,5 millions de salariés à l'aube de l'an 2000. Sans compter leur capacité à mieux résister à la crise durant la dernière décennie.

De plus, les secteurs occupés par ce type d'économie en Europe sont des secteurs socialement stratégiques : l'éducation, la santé, les services sociaux, l'environnement ou la culture pour lesquels l'ESS peut représenter, dans certains de ces secteurs et certains pays, jusqu'à plus de 50 % (enquête internationale de Salamon et Anheir, 1998). C'est sans compter qu'aux plans social et sociopolitique, dans plusieurs pays, des régions entières ou des communautés locales devenues incertaines de leur avenir, peuvent continuer d'avancer et de se développer plutôt que de stagner, voire même décliner.

L'ESS aujourd'hui : ses innovations, son impact sur les territoires, son ouverture aux enjeux de défense des écosystèmes.

L'apport de l'ESS va plus loin. On peut citer les grandes coopératives et mutuelles dans les secteurs de l'agriculture, de l'assurance, de l'épargne et du crédit et à leur impact sur le développement économique et social à l'échelle des pays. On peut également penser à la capacité innovatrice de ce type d'économie. Dans la plupart des pays du Nord et du Sud, de nombreuses activités socio-économiques locales ont surgi, faisant apparaître de nouvelles générations de leaders économiques socialement responsables. C'est l'expérience de mobilisations sur l'emploi, le développement de nouveaux services collectifs de proximité, l'expansion du commerce équitable, le développement de coopératives forestières garantissant l'indépendance énergétique des communautés en mettant en valeur la biomasse ; des filières d'activités économiques d'avant-garde tels que la bioénergie, l'éolien, l'agriculture biologique, le tourisme social ; des entreprises collectives investies dans le secteur du commerce de quartier, dans la récupération et le recyclage d'ordinateurs, d'appareils ménagers, dans la santé ou l'insertion socio-économique de jeunes chômeurs... Les coopératives sociales italiennes qui ont émergé dans les trois dernières décennies l'illustrent fort bien : 7 363 coopératives en 2005, employant 244 000 personnes (dont 211 000 ayant un statut d'employés) et à un volume d'affaires annuel cumulatif de 9 milliards de dollars. Tout cela représente des exemples probants de la possibilité de « s'associer pour entreprendre autrement » en transformant son milieu pour répondre aux enjeux actuels à différentes échelles.

L'ESS : dépasser le modèle économique dominant

Malgré la déroute des projets de grande envergure des mouvements dits de libération nationale et le recul de certains grands mouvements sociaux de par le monde, et même si la mondialisation néolibérale représente indiscutablement une tendance forte et durable, le rapport des forces en présence n'est pas à sens unique pour autant. La conjoncture économique et politique internationale, très incertaine et très instable, a ouvert une brèche qui a permis aux uns et aux autres de se déployer différemment.

L'ESS, de concert avec d'autres mouvements, celui des travailleurs, celui des producteurs agricoles, celui des consommateurs responsables, celui de l'écologie, etc. – travaille à sa manière à la réalisation d'un *new deal* écologique et social à l'échelle de la planète.

Si le XX^e^ siècle a donné un *new deal* social significatif pour l'ensemble des travailleurs, un État social, il n'est pas interdit de penser à l'émergence au XXI^e^ siècle d'une nouvelle utopie, une sorte de *New Deal* écologique, d'une entente générale entre les États, cette fois-ci à l'échelle mondiale, visant un développement durable. Tels sont les propos que tiennent depuis une décennie plusieurs chercheurs et plusieurs organisations comme les Rencontres du Mont-Blanc (RMB). Il ne suffit pas d'agir localement (dans les communautés, dans les régions) et de penser globalement. Il faut aussi agir globalement et donc intervenir activement avec d'autres mouvements pour peser avec plus de force sur les pouvoirs publics et sur les institutions internationales.

De quelques raisons de vouloir réinventer l'économie

Peut-on véritablement dépasser le modèle de développement actuellement dominant ? Il n'y a pas de réponse ferme et relativement définitive à cette question mais il y a des repères et des pistes à explorer plus avant.

Pour ce qui est du choix de base, les RMB, par leur porte-parole Thierry Jeantet, indiquent la voie :

« Le capitalisme est en crise profonde, il est en train de se dévorer lui-même. Par ses excès et ses dérives, il prouve, d'une manière brutale et au détriment de tant de femmes et d'hommes à travers le monde, qu'il est sur le mauvais chemin. Cela ne veut pas dire que tout est mauvais, puisque le capitalisme fait aussi preuve d'une grande créativité et d'innovation. Mais il faut affirmer clairement qu'il y a une solution de rechange au capitalisme : l'économie sociale. C'est dire qu'il faut que celle-ci prenne une place prépondérante dans notre système économique. L'économie sociale ne doit pas remplacer les autres systèmes, mais il faut cependant changer les règles du jeu. »

Thierry Jeantet (Québec, septembre 2010).

Partant de là, des repères permettent de voir en quoi, sur quoi et comment l'ESS peut effectivement occuper une place plus significative sur l'échiquier économique. Des premiers repères et une perspective générale vont dans ce sens.

Sortir du « fondamentalisme de marché »

Qu'entendons-nous par « dépasser le modèle économique dominant » ? Cela veut certainement dire « sortir du fondamentalisme de marché » comme l'affirmait l'Alliance coopérative internationale (ACI) à son dernier congrès (2009), la Confédération syndicale internationale (CSI) et le Forum social mondial (FSM). Autrement dit, il faut se défaire de la pensée économique qui mise exclusivement sur la croissance sans s'occuper de développement, sur la concurrence plutôt que sur la coopération, sur la seule initiative privée pour réguler le marché et la société, sur le refus d'introduire un tant soit peu de démocratie dans les entreprises, le tout complété par un État minimal qui intervient comme « pompier de service » en cas de crise.

Sortir de la privatisation de biens sociaux communs

Le dépassement du modèle actuel signifie sortir de la privatisation de biens communs sociaux. Le capitalisme, par exemple, n'a de cesse de s'en prendre au droit du travail. Le « travail indécent », nous disent l'OIT et la CSI, est une source majeure de profits pour les multinationales, ce qui condamne nombre de communautés aux délocalisations et nombre de travailleurs au travail précaire. Ces multinationales n'ont de cesse de s'en prendre aux politiques de régulation des États progressistes :

- en soutenant des politiques de privatisation de ressources naturelles que sont la terre, l'eau, les sources d'énergie, les forêts, etc. ;
- en préconisant des politiques sociales misant sur la privatisation de secteurs aussi stratégiques que la santé, l'éducation, la culture… ;
- en refusant l'exercice d'une maîtrise collective et internationale du réchauffement de la planète ;
- en préconisant des politiques économiques misant sur de grands pôles de croissance urbains au détriment des régions, autrement dit des politiques qui ne questionnent pas la nature de la croissance et donc misent sur les créneaux de marché susceptibles de profiter au maximum et à court terme aux grandes entreprises et à leurs actionnaires ;
- en favorisant une administration publique rythmée sur la « nouvelle gestion publique » qui est, à toute fin

pratique, une gestion dont le référentiel principal est la manière dont le secteur privé se gère.

Chercher par tous les moyens à sortir de cette crise globale

La sortie de crise, c'est la sortie de cette triple crise (écologique, économique et sociale) à laquelle la mondialisation néolibérale a donné lieu.

Dépasser le modèle dominant veut dire sortir en premier lieu de la crise financière en ne laissant pas le contrôle de la monnaie et du crédit au grand capital financier. L'intervention des États et le renforcement d'un pôle économique d'entreprises fonctionnant démocratiquement permettraient, en croisant leurs forces, de se débarrasser de la pression des actionnaires sur les entreprises, de la spéculation financière et des paradis fiscaux.

Dépasser le modèle dominant veut aussi dire sortir de la crise écologique que nous traversons. Le capitalisme a amplement bénéficié surtout dans les pays du Nord d'un siècle d'énergies à bas prix, de transports à peu de frais, de ressources naturelles en abondance, de pays du Sud colonisés, puis mis sous ajustement structurel. Et ce capitalisme nous conduit aujourd'hui à l'affaiblissement généralisé de la coopération internationale initiée par Rio 1992 et Kyoto 1997. Les plus grands pollueurs de la planète ont refusé, à Copenhague fin 2009, la soumission à un ensemble de règles supranationales qui aurait permis d'ouvrir une nouvelle brèche dans le modèle actuel, productiviste, avec une croissance sans limite.

Dépasser le modèle économique dominant veut également dire sortir de la crise sociale dans laquelle la mondialisation néolibérale nous a plongés : montée des inégalités sociales entre le Nord et le Sud et affaiblissement depuis 30 ans de la redistribution de la richesse dans bon nombre d'États sociaux pourtant fortement constitués.

Certes il n'y a pas de réponse ferme et définitive à la question du dépassement de ce modèle. Il y a cependant de fort bonnes raisons de penser que le modèle actuel sera incapable de nous sortir de la triple crise dans laquelle nous sommes plongés.

Une perspective : aller vers un *new deal* social, écologique et démocratique planétaire

Un *new deal* écologique et social planétaire implique évidemment beaucoup de choses :

- l'annulation de la dette des pays les plus pauvres ;
- le développement à grande échelle d'un commerce international de produits écologiquement sains dont le commerce équitable, tel que nous le connaissons à ce jour, n'est qu'une amorce ;
- la protection de la biodiversité à l'échelle de la planète par un organisme international doté de pouvoirs afférents ;
- la démocratisation de l'économie ;
- le virage au vert de cette économie ;
- le renforcement et le renouvellement des États sociaux et donc des régulations nouvelles pour contrer le « fondamentalisme de marché » qui s'est fortement internationalisé ;
- une solidarité internationale accrue liée à l'interdépendance des nations intensifiée par la mondialisation en cours ;
- une lutte contre la concentration des activités économiques dans les seuls grands centres urbains par le développement des économies des régions, etc. Il s'agit d'un immense chantier à mettre en œuvre et d'une action collective de longue durée. Le changement ne peut venir d'un seul coup. C'est là le défi de ce XXIe siècle. Mais pour ce faire, il faut déployer des pistes de solution susceptibles de nous mobiliser dans cette direction.

Des actions sur ces différents fronts peuvent venir contrecarrer les objectifs des grandes entreprises privées (banques notamment) inscrites dans une logique de prospérité des classes riches et des institutions qu'elles contrôlent.

Cela suppose de bousculer fortement les pouvoirs établis. Parce que la plupart des entreprises s'en tiennent toujours aux plus bas salaires et aux régions les plus pourvues. Parce que les pouvoirs publics aujourd'hui, sous la pression de puissants lobbies privés, s'engagent très peu dans le repartage des richesses et des revenus. Sans compter la force des multinationales qui veulent à tout prix maintenir le même modèle productiviste à l'échelle de la planète. Il y a donc des blocages majeurs.

Mais n'a-t-on pas vu le mouvement social du XXe siècle (syndicats, coopératives et mutuelles, grandes associations de consommateurs, partis politiques progressistes), faire corps, à certains moments stratégiques (Fronts populaires en Europe par exemple), pour sortir de la crise des années 1930 et être capable, dans un certain nombre de pays du Nord, de formuler à l'égard des États des demandes sociales telles que certaines sont devenues des régulations incontournables : assurance-chômage, assurance-santé, régimes de retraites, droit de vote des femmes, gestion collective de l'offre en agriculture, reconnaissance des syndicats, mise à contribution des mutuelles dans les systèmes publics de protection sociale… C'est ce qui a donné naissance à ce *new deal* du XXe siècle porté par des États sociaux.

Ces grandes réformes ont été le produit de compromis entre groupes qui ne poursuivaient pas les mêmes objectifs. Les États sociaux édifiés tout au long du XXe siècle ont donné leur pleine mesure dans la période dite des « Trente glorieuses » parce que d'un côté les mouvements sociaux ont su s'affirmer et négocier le partage de la richesse avec leurs opposants et, de l'autre, des gouvernements et des dirigeants politiques ont fini par s'ouvrir à la « question sociale », notamment dans les pays scandinaves et des pays comme la France, l'Autriche, la Belgique ou le Canada.

« Ce n'est peut-être pas révolutionnaire, mais je trouve que le modèle européen du « welfare state » tel qu'il a été imaginé dans les années 1930, puis après la guerre, serait un modèle plus qu'acceptable pour le monde entier. Il n'est pas réalisé, y compris chez nous, mais, dans l'idéal, il est fondé sur le concept de solidarité intergénérationnelle, de résolution des conflits sur la base du droit et de la négociation, de service public…..C'est un État qui essaie de faire en sorte qu'on n'ait pas constamment, individuellement, peur du chômage, de la vieillesse, de la maladie, de ne pas pouvoir correctement éduquer ses enfants. Le modèle européen a été une tentative d'instaurer ce type de relations entre le citoyen et l'État. Il serait un modèle universel réaliste. Le monde est assez riche pour le faire. »

(Susan George dans la revue *Politis* 790, 26 février 2004).

Ce type de société, avec un État social fort adossé à un véritable régime démocratique, s'est développé, tout au long du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui, grâce à la mise en place d'institutions de toute sorte : services publics, politiques de redistribution de la richesse par une fiscalité progressive et progressiste et une relative reconnaissance de mouvements comme le syndicalisme, les organisations d'agriculteurs, les coopératives. On oublie souvent que ces institutions ont été créées et légitimées à l'origine par la poussée de mouvements sociaux, dont l'économie sociale et solidaire est partie prenante. Ils ont été les porteurs d'alternatives qui auront permis de sortir de ce développement industriel capitaliste sauvage du XIXe siècle qui avait tout misé sur la création de la richesse en fonction et au profit des seuls détenteurs du capital entraînant alors dans son sillon de multiples exploitations et exclusions et cela, pendant de très nombreuses décennies.

III. Des pistes de sortie de crise ou comment dépasser le modèle économique dominant

L'ESS est une notion qui se veut fédérative pour un ensemble d'entreprises privées à propriété collective, fondées sur l'association plutôt que sur l'actionnariat. De ce fait, elle dispose d'un potentiel de refus de la séparation entre justice sociale et création de richesse.

« *Les deux logiques de l'économie sociale (coopératives, mutuelles et associations) et de l'économie capitaliste sont antagoniques. Aujourd'hui, force est de vivre avec. Mais nous connaissons tous la pression que la gestion capitaliste exerce sur les activités des groupements de personnes : à travers la mise en concurrence des associations, la restriction des budgets publics, l'obligation de suivre des règles assurantielles et bancaires qui mettent en cause la solidarité, la comptabilité exclusivement conçue pour exprimer le rendement des actions, la gestion des municipalités, des hôpitaux et des administrations qui reprend le même cadre conceptuel que les sociétés de capitaux. Résultat : marchandisation toujours plus forte de la santé, accroissement des inégalités de traitement, destruction de la planète, etc. Cette gestion à laquelle nous sommes contraints rend toujours plus périlleux le respect de nos valeurs et principes les plus essentiels.* »

(J.-F. Draperi, *Recma*, #313, 2010.)

Même si la pression capitaliste sur ces entreprises est forte et cherche à les banaliser ou à les instrumentaliser, elles ont néanmoins, au fil du temps, forgé les assises d'un ensemble économique spécifique. De très nombreuses réalisations à travers le monde démontrent leur potentiel alternatif pourvu qu'elles s'inscrivent dans un projet plus large (*Cf. notre cahier d'étude de cas à cet effet*). Comment peuvent-elles le faire avec d'autres mouvements ? Cinq pistes vont servir ici pour illustrer cet horizon d'activités économiques porteuses d'un autre projet de société.

Démocratiser l'économie

La mondialisation en cours a relancé le débat à l'échelle de la planète sur la nécessité de repenser l'économie dans son ensemble. Les institutions internationales ont longtemps été prisonnières d'une définition trop restrictive du développement qui l'a associé trop longtemps à la seule croissance. L'indice de développement humain (IDH) a ouvert la voie à l'articulation de l'économie avec la démocratie et les droits sociaux, et plus récemment avec les indispensables critères écologiques. De plus en plus d'institutions et de mouvements abondent dans ce sens en proposant, par exemple, de relocaliser les activités économiques, invoquant qu'il faut rompre avec la mondialisation néolibérale qui abolit les territoires et dévalorise les cadres de vie, ou encore intervenir en vue de développer une fiscalité nouvelle (taxes « kilométriques » sur les transports…), miser sur les énergies renouvelables, diminuer la consommation énergétique de l'industrie, de l'agriculture, de l'habitat, du transport par des mesures incitatives fortes, voire contraignantes, miser sur la coopération entre entreprises sur un même territoire et sur la participation des travailleurs aux destinées des entreprises.

Repenser l'économie, c'est d'abord, à notre avis, miser sur un type d'entreprises capables d'aller au bout de telles propositions, des entreprises à propriété privée et collective. Autrement dit il faut accélérer le renforcement d'une économie non capitaliste. Il faut davantage d'entreprises fonctionnant de façon démocratique permettant ainsi de mieux positionner une logique d'intérêts collectifs au cœur du système économique.

« Biodiversité » des entreprises et capacité de faire face à la crise

Le monde entier a célébré en 2010 l'année de la biodiversité et s'est attaché à sa défense et à sa promotion. Bien entendu, cela fait référence à l'environnement naturel. Je pense qu'il serait bon d'aller plus loin et d'ouvrir également la réflexion, les idées et les initiatives à la biodiversité de l'économie. Tout au long de l'histoire, toutes sortes d'entreprises se sont développées et propagées, chacune trouvant des terrains et un environnement de prédilection. La situation a changé au cours des dernières décennies. Après la Deuxième Guerre Mondiale - avec une forte accélération au tournant des années 80 -, une espèce a pris le dessus et a fait l'objet d'une culture intensive et exclusive. La société capitaliste, exploitée en monoculture, a occupé des espaces de plus en plus grands tendant à réduire à la quasi-extinction d'autres espèces dans plusieurs domaines. Autrement dit une perte de biodiversité entrepreneuriale. Cela est surtout dû à la propagation d'un stéréotype qui a encore aujourd'hui la vie dure : l'entreprise par excellence est une entreprise capitaliste. Pourtant, outre les sociétés de capitaux, plusieurs formes d'entreprise ont participé activement aux dynamiques économiques dont, entre autres, les entreprises publiques, les entreprises municipales, les coopératives, les mutuelles, les banques populaires, les caisses rurales, les caisses d'épargne, les petites entreprises artisanales et commerciales (caractérisées par le travail du propriétaire et non par son capital). Là où cette biodiversité n'a pas été préservée on en est arrivé, avec une ressemblance singulière mais évidente avec les phénomènes

naturels, à des crises économiques de taille et à des impacts systémiques. Il suffit de se rappeler l'effondrement des pays socialistes, une implosion due à la non viabilité de la monoculture de l'entreprise publique, et, plus récemment, à celui de l'économie occidentale, lié au soutien inconditionnel à la monoculture entrepreneuriale capitaliste.
Trop peu d'attention a été consacrée à la question de savoir comment la perte du pluralisme des formes d'entreprise a été l'un des facteurs de la crise et comment la reconstitution d'une biodiversité équilibrée des acteurs entrepreneuriaux peut contribuer à surmonter cette crise.
F. Scalvini, v.-p. de l'Alliance coopérative internationale (ACI), conférence de Lévis, Québec, 2010.

Repenser la solidarité et renouveler l'État social

L'État social, dans les pays du Nord en général, est partiellement tombé en crise parce qu'il n'est pas parvenu à sortir de la précarité quelques 20 % de sa population active, parce qu'il a exclu la plus grande partie des citoyens et des travailleurs des processus de construction des grands services publics destinés aux communautés et aux régions (éducation, santé, formation de la main d'œuvre…) et qu'aujourd'hui le « fondamentalisme de marché » affirme ouvertement ses vertus en tentant de démontrer qu'il peut faire mieux que l'État dans nombre de domaines par la privatisation de la santé, par le ciblage de la protection sociale, par la valorisation de l'assurance privée. Par où passe alors le renouvellement de l'État social aujourd'hui ?

Dans la plupart des pays du Nord, nous traversons sans doute une étape critique de l'histoire de l'État social. Le mouvement général de ces États est devenu moins lisible : brouillage de politiques publiques de plus en plus ciblées ou abandonnées au privé ; tyrannie des modes de gestion du privé dans les services publics dictée par l'idéologie de la « nouvelle gestion publique » ; utilisation de l'État comme « pompier de service » des banques dans le sillage de la crise financière. D'où l'interrogation : État-providence ou État manager ? Quant aux pays du Sud, l'État social demeure encore largement une utopie plus qu'une réalité effective, d'autant que beaucoup d'entre eux connaissent un régime politique autoritaire où les coordonnées les plus élémentaires de la démocratie sont absentes : liberté de presse, liberté d'association, alternance politique.

Il n'y a guère de projet global de société qui suscite l'enthousiasme des générations des dernières décennies. Elles sont cependant mobilisées par l'écologie sociale et la solidarité internationale. De plus l'équation de base qui a émergé dans l'histoire du mouvement ouvrier n'a pas perdu de son actualité : recroiser sans cesse justice sociale, efficacité économique et démocratie à partir des défis de la période. Avec cette seule équation, on en reste cependant à des généralités. En d'autres termes, s'il maintient l'horizon d'un monde plus solidaire porté par les mouvements sociaux qui l'ont fait naître et soutenus par des institutions appropriées, le renouvellement de l'État social aujourd'hui doit prendre en compte l'inédit de la situation actuelle :

- les exigences plus fortes de l'urgence écologique ;
- l'impératif de la solidarité internationale en contexte d'interdépendance accrue ;
- une culture démocratique des mouvements plus exigeante aujourd'hui lorsqu'il s'agit du rôle de l'État et de l'élaboration d'alternatives au capitalisme mondialisé.

Nous référons ici aux espoirs générés par une économie à la fois sociale et verte issue des communautés locales, aux espoirs de solidarité internationale issus de différentes initiatives internationales (restructuration des grandes organisations syndicales, coopératives et paysannes internationales, Forums sociaux mondiaux, Marche mondiale des femmes, etc.), aux espoirs entourant les innovations démocratiques de gouvernements locaux (budgets participatifs, conseils de quartier…). Nous ne sommes cependant pas à l'aube de grandes réformes portées par des mouvements et des institutions apparaissant tout à la fois sur les scènes locale, nationale et internationale, bien que la vie politique est davantage marquée par la diversité de ses acteurs et des formes de participation dans l'espace public.

Se mettre radicalement au social et au vert

Tout le monde aujourd'hui veut se mettre au vert. La question est de savoir ce que cache le « vert ». Pour nous, cela signifie trouver des réponses satisfaisantes à l'urgence écologique car cette crise, avant, avec et après Copenhague, confirme, chiffres à l'appui, être la plus grave de toutes, celle du changement climatique, du réchauffement planétaire, de la perte de la biodiversité. Réponse : opérer une conversion sociale et écologique de l'économie. Ce faisant, l'économie

du pays s'était convertie en un peu moins de deux ans en économie de guerre. Notre Pearl Harbour aujourd'hui, c'est le mur que nous nous apprêtons à frapper bientôt au plan écologique, car le changement climatique risque d'être irréversible sous peu. L'ESS est engagée dans cette bataille. Elle s'est mise au vert et au développement durable et solidaire des territoires comme ont pu le manifester publiquement les RMB de 2007 sur le développement durable (avec pour thème « *consommer, produire, distribuer durablement les énergies* ») et en 2009, sur l'alimentation mondiale. Le mouvement syndical international (la CSI) tout comme le mouvement coopératif (l'Alliance coopérative internationale) ne sont pas en reste à ce propos (derniers congrès de l'une et de l'autre).

Concrètement, pour tous les pays et pour tous les ménages, le projet d'une automobile pour chacun est invivable. Plutôt des logements bien isolés et produisant leur propre énergie, des transports en commun ; des banques consacrant un pourcentage de leurs prêts pour des fins de protection de l'environnement… Plus largement, rediriger une partie de l'argent public et de l'argent privé vers une économie sociale autant que verte, forcer les entreprises du secteur privé à assumer leurs responsabilités sociales et écologiques et les forcer à s'entendre avec les communautés locales où elles veulent s'implanter. Enfin, faire progresser prioritairement les entreprises sous contrôle démocratique dans toutes les sphères possibles partant de l'idée qu'elles ne sont pas limitées, comme les entreprises du secteur privé, à la recherche compulsive de rendement pour des actionnaires mais plutôt branchées, en tant que secteur non capitaliste, sur la double perspective de la viabilité économique et de l'utilité sociale.

De façon plus générale, notre conclusion est que la question écologique est en train de s'imposer dans le débat démocratique tant au plan national qu'au plan international. Bref, que nos réponses à l'urgence écologique sont partie prenante d'une proposition centrale de l'ESS pour la résolution de la crise.

Construire un mouvement citoyen international

Le mouvement citoyen international, bien qu'émergent, est bien vivant depuis plus d'une décennie. Des campagnes internationales en faveur de l'annulation de la dette, la lutte contre les règles de libéralisation des marchés de l'OMC, l'exigence d'une réforme du FMI et de la Banque Mondiale, la demande d'une taxation des transactions financières, la fermeture des paradis fiscaux fournissent des exemples de mobilisation que ces forums ont suscité à l'échelle internationale. De même, il fournit un éclairage sur le type de mondialisation en cours et ouvrent un espace de débat avec les institutions internationales dont nous disposons pour faire face à la crise globale.

Cette mobilisation qui s'internationalise tire son fondement, par delà tous les anciens modèles, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme :
« *Le mouvement citoyen international construit une alternative autour d'une ligne directrice, celle du respect des droits. Dans chaque société et au niveau mondial… une contre-tendance chemine dans le droit international : l'idée qu'il est possible de réguler l'économie et les échanges à partir du respect des droits… Dans chaque mobilisation, cette référence aux droits est de plus en plus centrale.* »
(Massiah, 2003).

Du côté des institutions internationales, de nouvelles idées ont également surgi. À titre d'illustrations, qu'un pouvoir de contrainte soit accordé à des institutions comme l'OIT ; qu'il y ait un renforcement financier et politique de programmes internationaux comme le PNUE ; que l'on mette sur pied un véritable Conseil économique mondial (CEM) permettant de prendre des mesures audacieuses comme celles qui peuvent « favoriser la transition vers un modèle de croissance à faible émission de carbone, générateurs d'emplois verts et décents » comme le proposait la Confédération syndicale internationale (CSI) à son congrès de 2009 à Vancouver (Canada) ; des mesures qui peuvent « miser sur les énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, géothermique et biomasse…) et sur l'économie d'énergie dans les résidences, les commerces, les bâtiments industriels… » comme l'avançait l'Alliance coopérative internationale à son dernier congrès à Genève en 2009.

Intensifier la solidarité internationale Nord-Sud au bénéfice des territoires

Par l'intermédiaire d'une aide publique au développement renouvelée et par une intensification de la coopération internationale de proximité, il est possible de soutenir l'économie populaire prévalante dans la plupart des pays

du Sud. Il est possible de favoriser le premier développement, celui du renforcement du tissu économique local, que l'Europe a bâti pendant 200 ans avant de pouvoir réaliser sa révolution industrielle. Il est aussi possible de soutenir les communautés dans le contrôle des ressources naturelles qu'elles possèdent ; soutenir l'agriculture de proximité, abandonnée depuis 30 ans en Afrique, pour permettre à ce continent de passer d'une agriculture de rente à la souveraineté alimentaire ; développer les dispositifs d'épargne et de crédit nécessaires au développement local ; stimuler la mise sur pied de systèmes de fiscalité locale dans les communes ; stimuler les capacités institutionnelles et communautaires en matière de santé, de services sociaux, d'éducation ; développer l'économie des régions, etc.

Ces pistes n'ont rien d'une grande transformation à première vue, mais, mises ensemble, elles permettent d'ouvrir la voie à une économie au service de la société et donc de sortir dans les faits, même si ce n'est que partiellement, du capitalisme, de ce « tout au marché » tout en nous préservant par les dispositifs de la démocratie participative du « tout à l'État ».

En fait, il faut prendre acte des alternatives qui sont déjà là dans des dizaines de milliers d'expériences évoluant à différentes échelles (locales, nationales, transnationales).

Ce sont des ouvertures vers un autre monde, un autre type de société. Mais il y a des conditions pour qu'elles ne se fassent pas happer par la pression capitaliste comme cela arrive très souvent :

• il faut qu'elles soient couplées avec des alternatives globales portées par des organisations qui ont suffisamment de vision, de force de proposition et de leadership ;

• que ces alternatives globales soient soutenues par des organisations fortes et mobilisatrices qui les portent à la hauteur requise (à toutes les échelles d'intervention : locale, nationale, internationale) ;

• et que cela soit partagé par les mouvements les plus importants, qu'il s'agisse des mouvements syndicaux, agricoles, des femmes, coopératifs et écologiques, de même que des mouvements politiques qui leur correspondent.

C'est ce que l'ESS entend faire en s'internationalisant davantage dans cette deuxième décennie du XXIe siècle.

Cinq chantiers et 20 propositions pour changer de modèle à l'heure de RIO+20

Le projet des différentes familles de l'économie sociale et solidaire (ESS) déborde très largement du champ économique. Il vise depuis ses origines l'instauration d'une société plus équitable, plus solidaire, plus démocratique et plus écologique. On ne peut dissocier son projet économique (s'associer pour entreprendre) de son projet social (justice et démocratie) et donc on ne peut réduire son rôle, son poids et sa contribution aux seuls indicateurs économiques de la richesse, au nombre d'entreprises qu'elle a créée et au nombre d'emplois générés (plus de 10% du PIB mondial). Bref, son seul poids économique est loin de suffire à la définir. L'ESS est partie prenante de la construction d'une alternative crédible à l'économie dominante, à la condition de ne pas sous-estimer son rôle social et écologique et l'impact de son projet, de son éthique, de son mode de gouvernance, de ses réalisations et de son influence sur les autres acteurs de la planète économique (entreprises publiques ou entreprises du secteur marchand). Sans renverser le modèle économique dominant, elle peut contribuer à le dépasser et à infléchir l'ensemble de l'économie en démontrant par sa pratique, ses valeurs et ses politiques, sa capacité à assumer complètement les enjeux d'un développement durable, c'est-à-dire d'un développement économiquement viable, socialement équitable et écologiquement durable.
Cependant, il lui faut investir le terrain de la représentation politique, lequel nécessite qu'on se fédère solidement tant sur le plan national qu'international. Pour ce faire, notre organisation propose des contributions qui s'adressent aux pouvoirs publics et aux institutions internationales, contributions qui s'inspirent des meilleures pratiques de l'expérience internationale de l'ESS autour de cinq chantiers traduisant, de manière opérationnelle, les pistes de sortie de crise précédemment évoquées : - démocratiser l'économie et réguler la finance;- promouvoir un mode de gouvernance partagée ; - offrir de nouveaux choix sociaux ; - mieux nourrir la planète et redéployer l'environnement ; - réorienter la mondialisation pour l'humaniser.
Enfin, nous concluons autour du fil rouge de ces propositions : faire mouvement par une action politique fédérative en alliance avec d'autres organisations et institutions.

Premier chantier : Démocratiser l'économie et favoriser sa territorialisation

• Nous voulons favoriser par tous les moyens le développement d'un vaste secteur non capitaliste d'entreprises d'ESS fonctionnant de façon démocratique autour des enjeux de la crise globale que nous traversons. Nous considérons qu'un préalable indispensable à ce développement passe par l'affirmation universelle de la pluralité des formes d'entreprendre à travers une reconnaissance législative des statuts coopératifs, mutualistes, associatifs et des fondations.

• Nous misons sur le développement d'emplois de qualité dans le cadre d'une économie au service du bien vivre dans un monde équitable.

• Nous soutenons fortement la prise ou la reprise de contrôle des biens communs (eau, terre, ressources naturelles…) par les communautés et les États à partir, plus particulièrement, du développement de coopératives, de mutuelles et d'associations. Et en même temps, donc, les formes de propriété à la fois privée et collective qui assurent une durabilité aux entreprises et organisations (formes coopératives, associatives, mutualistes) et une accessibilité à des biens et services (semences libres, logiciels libres…).

• Nous invitons les pouvoirs publics à soutenir avec plus de force la « biodiversité » de l'économie, l'entrepreneuriat collectif et le développement durable et solidaire des territoires par des politiques et des législations qui leur sont favorables. Renforçons, sur la base de nos objectifs communs, les liens entre l'ESS, l'Etat et les collectivités territoriales, en nouant des partenariats étroits, tant à l'échelle nationale que locale, en s'appuyant sur l'ancrage territorial des coopératives, mutuelles, associations et fondations, pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi ou encore soutenir le développement de réponses adaptées aux nouveaux besoins.

• Nous visons à développer une finance propre à l'ESS ou favorable à celle-ci pour soutenir le développement de nouvelles entreprises collectives (fonds de travailleurs, orientation des placements financiers de l'ESS vers l'ESS grâce à des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance, programmes publics et internationaux d'accompagnement des entreprises collectives en démarrage, instituts de financement de l'ESS…) et nous partageons avec d'autres le principe d'une régulation forte de la finance. Nous appelons, en notre sein, les banques coopératives et mutualistes et les banques alternatives à soutenir localement les initiatives entrepreneuriales, solidaires, environnementales de l'ESS et à créer des outils communs pour financer les projets continentaux et internationaux de l'ESS. Et les Etats comme les grandes banques internationales à nouer des partenariats avec elles en ce sens.

• Nous attirons tout particulièrement l'attention des Etats sur le fait que leurs possibilités concernant les secteurs stratégiques et/ou sensibles ne se résument pas à un choix bipolaire (privatisations vs. nationalisation) ; l'ESS constituant une troisième voie.

Deuxième chantier : Promouvoir un mode de gouvernance partagée

• Nous revendiquons que les États contraignent toutes les entreprises (publiques, marchandes, collectives) à rendre compte non seulement de leur création de richesses sur le plan économique mais aussi de leur utilité sociale et de leur empreinte écologique. En tant qu'entreprises et organisations de l'ESS, nous comptons poursuivre avec d'autres le travail de recherche permettant de mettre en place de nouveaux indicateurs de richesse et voulons généraliser le recours à des outils d'évaluation de la performance, non plus restreinte aux seuls apports économiques mais valorisant également les plus values sociales et environnementales (bilans sociétaux). Ceci au sein même de nos structures, mais également en tant que financeurs, dans nos processus de sélection des placements et investissements.

• Il nous appartient de préserver notre modèle de gouvernance spécifique, associant les parties prenantes (salariés, consommateurs, etc.) à la gestion des entreprises et structures de l'ESS, en le renforçant et le modernisant pour l'adapter aux nouvelles réalités et garantir ainsi le fonctionnement participatif de nos organisations.

• Nous demandons que le développement du mouvement de la consommation responsable et du commerce équitable soit systématiquement encouragé par les politiques publiques et les accords internationaux.

Troisième chantier : Offrir de nouveaux choix sociaux

• Nous voulons travailler à soutenir au Sud la refondation d'États sociaux, notamment par une collaboration avec les initiatives d'ESS qui contribuent à solidifier un développement endogène tout particulièrement en matière d'agriculture, d'épargne et de crédit, de santé et d'habitat.

• Nous voulons travailler à renouer au Nord avec un Etat social lié à ses territoires (régions) et à ses communautés par une participation citoyenne organisée dans la délibération sur les choix des priorités locales et régionales (en matière de santé, d'éducation, d'habitat, de services sociaux…).

• Nous pensons que la vie associative productrice de lien social est indispensable, notamment par la création de nouveaux services collectifs telles que des coopératives sociales dans des secteurs comme la santé, l'éducation, l'habitat… et que ceux-ci doivent émerger d'une cohabitation active des États, collectivités locales, territoriales, avec les initiatives citoyennes : délégation de services publics, etc. Nous voulons soutenir le développement de pôles collectifs de stabilité sociale (coopératives couveuses d'activités, associations, coopératives d'artisanat, structures d'aide à l'insertion par l'activité économique…),

afin de systématiser les passerelles entre la sphère économique et la sphère sociale, entre le secteur marchand et le secteur non marchand.

• Nous demandons que soient renforcées les solidarités intergénérationnelles par l'appui apporté aux entreprises et organisations de l'ESS, dont les fonds propres indivisibles assurent la durabilité (non opéables, non délocalisables).

• Nous appelons les acteurs de l'ESS à accentuer leurs efforts et dispositifs en faveur de l'égalité hommes/femmes, dans le partage des responsabilités comme des richesses créées.

• Nous appelons également l'ESS, avec l'appui des Etats, à démultiplier la formation des futurs acteurs de son développement, en lien étroit avec le monde universitaire et de la recherche.

Quatrième chantier : Mieux nourrir la planète et redéployer l'environnement

• Nous sollicitons les États pour que soit mise en priorité, par une écofiscalité appropriée, la conversion écologique de leur économie dans l'habitat (efficacité énergétique) et dans le transport (collectif et public) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS.

• Nous invitons les États à miser en priorité sur les énergies renouvelables (l'éolien, la biomasse, le solaire, le géothermique…) et le retrait, sinon le contrôle, de l'exploitation des énergies fossiles (gaz de schiste, pétrole…) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS.

• Nous considérons que des politiques de soutien à une agriculture écologiquement intensive et à un aménagement intégré des forêts doivent s'arrimer aux organisations paysannes et aux coopératives agricoles et forestières qui innovent dans ces domaines (biomasse, reforestation…).

• Nous comptons sur des institutions internationales et des États qui appuient résolument le droit des peuples à la souveraineté alimentaire en sortant l'agriculture et la forêt des règles internationales du « tout au marché » dont elles sont prisonnières.

• Nous appelons le s Etats à reconnaître et protéger les diverses formes de gestion des ressources naturelles, matérielles et immatérielles, que forme l'éventail des biens communs.

Cinquième chantier : Réorienter la mondialisation pour l'humaniser

• Nous pensons nécessaire d'intensifier la solidarité internationale, tout particulièrement la solidarité Nord-Sud et Sud-Sud par le développement de nouveaux partenariats entre coopératives, mutuelles, fonds de travailleurs, associations, syndicats… partenariats encouragés par les pouvoirs publics.

• Nous misons sur le développement de stratégies de renforcement de pôles continentaux et internationaux d'ESS. C'est à ce niveau que se situe le Forum international des dirigeants de l'économie sociale dans son travail avec des organisations comme l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Association internationale de la mutualité (AIM) et les réseaux continentaux de l'ESS…

Pour mettre en œuvre ces chantiers et réaliser ces propositions : faire mouvement par une action politique fédérative

• Nous croyons nécessaire, aujourd'hui davantage qu'hier, d'exercer une présence plus forte dans l'espace public et des prises de position sur des questions de société (ce document en témoigne tout comme les Rencontres du Mont-Blanc que nous organisons depuis 2004).

• Nous voulons soutenir davantage la dimension confédérative internationale des organisations de l'ESS pour lui assurer plus de poids politique (ACI, AIM…). Nous souhaitons favoriser la confrontation d'expériences à l'échelle mondiale, de manière à donner à ces réseaux, les outils nécessaires au développement de projets transnationaux. L'internationalisation de ces pratiques doit être multipliée.

• Nous exprimons notre volonté de faire mouvement dans la prochaine décennie avec d'autres organisations (syndicales, écologiques, paysannes…) en instaurant un débat permanent autour d'une plate-forme commune de propositions (sociales, économiques et écologiques) dans la mouvance de cette grande rencontre internationale qu'est RIO + 20.

Pour en savoir plus : quelques références utiles

Les grandes transitions de la planète

Brunel, S. (2009), *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Larousse, Paris.
Carfantan, J.-Y. (2009), *Le choc alimentaire mondial. Ce qui nous attend demain*. Ed. Albin Michel, Paris.
Copans, J. (2006), *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Armand Colin, Paris.
Veltz, P. (2 000). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Éd. PUF, Paris.

Capitalisme et sorties de crise du capitalisme

Braudel, F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris.
George, S. (2008), *Leurs crises, nos solutions*, Albin Michel, Paris.
Jeantet, T. (2009), *L'économie sociale, une alternative au capitalisme*, Économica.
Kempf, H. (2009), *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Seuil, Paris.
Paugam, S., *Repenser la solidarité*, PUF, Paris.

Économie, écologie et développement durable

Gadrey, J. (2010). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Éd. Les petits matins.
Griffon, M. (2006), *Nourrir la planète*, Éd. Odile Jacob, Paris.
Houée, P. (2009), *Repères pour un développement humain et solidaire*, Éditions de l'Atelier, Paris.
Jackson, T. (2010), *Prospérité sans croissance*, Ed. de Boeck Université, Bruxelles.
Lipietz, A. (2009), *Face à la crise, l'urgence écologiste*, Ed. Textuel, Paris.
Petrella, R. (2007), *Pour une nouvelle narration du monde*, Éd. Écosociété, Montréal.
Weber, J. (2009), *« La crise peut être l'occasion de refonder l'économie mondiale »*, Planète Science, vol. 7, numéro 2, avril-juin.
Sachs, I. (1980), *Stratégies de l'écodéveloppement*, Éditions ouvrières, Paris.

Les entreprises collectives et l'ESS au Nord

Demoustier, D. (2001), *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Alternatives économiques/ Syros, Paris.
Draperi, J.-F. (2007), *Comprendre l'économie sociale*, Dunod, Paris.
Jeantet, T. (2008), *L'économie sociale, une alternative au capitalisme*, Economica, Paris.
Jeantet, T. (2009), *L'économie sociale, la solidarité au défi de l'efficacité*, La Documentation Française, Paris.
Lipietz A. (2001). *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment ?* Éd. La Découverte/La Documentation française, Paris.
Touzard, J.-M. et J-F Draperi (2003). *Les coopératives entre territoires et mondialisation*. L'Harmattan, Paris.

Les entreprises collectives et l'ESS au Sud

Develtere, P. (1998), *Économie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*. De Boeck Université, Paris/ Bruxelles.
Defourny, Develtere et Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, de Boek, Bruxelles, p. 195 à 216.
Fall, A.S. (2011), *« L'économie sociale et solidaire pour stimuler le développement ascendant et endogène »* (à paraître).
Jeantet, T. et J-P. Poulnot (2007). *L'économie sociale, une alternative planétaire*. Éd. Charles L. Mayer/Les Rencontres du Mont-Blanc, Paris.

Mouvements sociaux et mouvement citoyen international

Fall A.S., L. Favreau, et G. Larose (2004). *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ?* Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy et Karthala, Paris.
Massiah, G. (2003), *« Le mouvement citoyen mondial »*, revue Mouvements, Paris, p. 12 à 30.

Documentation internationale pertinente

Alternatives internationales (2011), *L'état de la terre 2011*, mai 2011, Paris.

Birchall, J. et L. Hammond Ketilson (2009), *Resilience of the Cooperative Business Model in Times of Crisis*, International Labor Organization, Geneva.

Canada coop 2012, http://www.canada2012.coop/fr/qu_est_ce_qu_une_cooperative/Le-secteur-a-l-echelle-mondiale

CICOPA Europe (2010), *Les coopératives industrielles… résistent mieux à la crise*, 3e rapport annuel sur la crise, Organisation Internationale des Coopératives de Production Industrielles, d'Artisanat et de Services (CICOPA), juin. Bruxelles.

CIRIEC (2 000), *Les entreprises et organisations du troisième système, un enjeu stratégique pour l'emploi*, Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopératives (CIRIEC), Liège, Belgique.

Defourny, J. et P. Develtere (2001), *L'économie sociale comme outil de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté*. Rapport final au BIT (programme STEP).

Favreau, L. (2003), *L'économie sociale et solidaire : contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain*. Programme interdisciplinaire *Éthique de l'économie*, Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines de l'Unesco, Paris, 107 pages.

Favreau, L., L. Fréchette, M. Boulianne et S. Van Kemenade (2001), *Pérou, le bidonville de l'espoir, Villa el Salvador*, Rapport de recherche du programme STEP, Organisation internationale du travail (OIT), Genève et Centre d'économie sociale, Université de Liège, Belgique, Volume III, 130 pages.

Le Monde (2009 et 2010). *Bilan Planète, les temps forts et les acteurs de l'année*, Paris.

Les Dossiers de la recherche (2008), *Le défi climatique, maîtriser le réchauffement climatique*, mai 2008, numéro 31, Paris.